

Filozofski fakultet
Sveučilište u Zagrebu
Odsjek za romanistiku

Katija Đurković

**RAZGOVORNI JEZIK U UDŽBENICIMA FRANCUSKOG KAO
STRANOG JEZIKA**

Diplomski rad

Mentorica :

Dr. sc. Darja Damić Bohač

Zagreb, srpanj 2015.

Faculté de Philosophie et Lettres

Université de Zagreb

Mémoire de Master en langue et lettres françaises :

**LA LANGUE PARLÉE DANS LES MANUELS DE FRANÇAIS
LANGUE ETRANGÈRE**

Présenté par :
Katija Đurković

Sous la direction de :
Dr. sc. Darja Damić Bohač

Zagreb, juillet 2015

Table des matières

Sažetak	5
Résumé.....	5
1. L'introduction	7
Le cadre théorique.....	8
2. La langue parlée et la langue écrite.....	8
2.1. La langue parlée, la langue écrite : définitions.....	8
2.2. L'oral et l'écrit	9
2.3. Le déplacement de la relation entre oral et écrit au XX ^e siècle.....	11
2.4. Les différences entre le français écrit et le français parlé.....	12
2.4.1. Les phonèmes et les graphèmes	12
2.4.2. Les marques grammaticales	13
2.4.3. La flexion des verbes.....	13
2.4.4. Les caractéristiques du discours oral.....	14
3. La variation linguistique.....	15
3.1. Le rapport entre la norme et la langue standard	15
3.2. La théorie variationniste de Françoise Gadet.....	16
3.3. Les registres de langue	17
3.3.1. Le registre soutenu	18
3.3.2. Le registre courant.....	20
3.3.3. Le registre familial	21
3.3.4. Le registre populaire.....	24
3.4. L'argot traditionnel	25
3.5. La langue des jeunes : Le français contemporain des cités	26
3.6. La distinction entre l'argot d'école et l'argot des cités	27
Le cadre pratique.....	28
4. La méthodologie.....	28
5. L'analyse du lexique	29
5.1. Les abréviations : définition	29
5.2. Les sigles	33
5.3. Les emprunts : définition.....	34
5.3.1. Les adaptations des emprunts.....	35
5.3.2. Les emprunts dans les manuels <i>Le nouveau Taxi ! 1, 2 et 3</i>	37

5.4. Les marques d'usage	40
6. L'analyse de la structuration des phrases	48
6.1. L'omission du terme <i>ne</i> dans la négation	48
6.2. L'emphase : dislocation et extraction.....	49
6.3. L'utilisation du pronom <i>on</i> pour désigner <i>nous</i>	50
6.4. Les phrases à présentatif	50
6.5. Les interjections	51
6.6. L'ellipse du sujet.....	51
6.7. L'interrogation totale (l'interrogation marquée par la seule intonation et l'inversion du sujet) et l'interrogation partielle.....	52
7. Conclusion.....	54
8. Références bibliographiques	55

Sažetak

U ovom diplomskom radu bavit ćemo se analizom govornog jezika u udžbenicima francuskog kao stranog jezika *Le nouveau Taxi ! 1, 2 i 3*. *Le nouveau Taxi !* namijenjen je učenicima srednjih škola te odraslima, a trenutno se koristi u nekim hrvatskim gimnazijama. Rad je podijeljen na teoretski i istraživački dio. U teoretskom dijelu osvrnut ćemo se na karakteristike govornog i pisanog jezika, odnos norme i standardnog jezika te na pojam jezične varijacije. Osvrnut ćemo se i na žargon u francuskom jeziku te na jezik mladih u francuskim predgrađima. Istraživački dio rada posvećen je analizi govornog jezika u udžbenicima. Istraživačkim radom želimo uvidjeti na kojoj jezičnoj razini prema *Zajedničkom europskom referentnom okviru za jezike* (analizirani udžbenici obuhvaćaju A1, A2 i B1 razinu) imamo najviše karakteristika govornog jezika te koliko je govorni jezik prisutan u udžbenicima francuskog jezika.

Ključne riječi: govorni jezik, pisani jezik, udžbenik francuskog kao stranog jezika, ZEROJ

Résumé

Dans ce mémoire de Master, nous allons analyser la langue parlée dans les manuels de français langue étrangère (FLE). Nous avons utilisé les manuels scolaires *Le nouveau Taxi ! 1, 2 et 3*. La méthode de français *Le nouveau Taxi !* s'adresse à des adultes ou à de grands adolescents de niveau débutant en FLE et s'utilise en ce moment dans certains lycées en Croatie. Le mémoire comprend le cadre théorique et le cadre pratique. Dans le cadre théorique, nous allons définir les notions de langue parlée et de langue écrite et repérer leurs caractéristiques essentielles. Ensuite, nous allons définir le rapport entre la norme et la langue standard, déterminer la notion de variation linguistique et présenter l'argot et la langue des jeunes dans les banlieues françaises. En ce qui concerne le cadre pratique, nous allons faire une analyse descriptive de la langue parlée dans les manuels de FLE *Le nouveau Taxi ! 1,2 et 3*. L'objectif de cette recherche est de repérer les caractéristiques de la langue parlée afin de nous rendre compte de sa présence dans les manuels mentionnés. Nous voulons voir dans quel

niveau de langue (A1, A2, B1) selon le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) les caractéristiques de la langue parlée sont les plus présentes dans les manuels.

Les mots clés : la langue parlée, la langue écrite, les manuels de FLE, CECR

1. L'introduction

D'après Henri Bauche (1920 :15) dans chaque pays il existe indépendamment des argots divers, des patois locaux ou des dialectes provinciaux, deux façons principales de parler, mais aussi d'écrire l'idiome national : *la langue écrite*, considérée comme *correcte, officielle*, et *la langue parlée*, considérée comme *populaire, vulgaire* ou *commune*. Par la suite, Riegel dans la *Grammaire méthodique du français* (1994 :30) explique que l'oral et l'écrit n'ont pas le même statut devant la norme, car la norme du français est établie sur le modèle de l'écrit qui est rigidement fixé par opposition à la langue orale qui présente, aux yeux de la norme, le défaut majeur d'évoluer constamment, ce qui peut conduire à l'appauvrissement du français. Aujourd'hui le rapport entre la langue parlée et la langue écrite a changé. Françoise Gadet (1996 :13) professeur de sociolinguistique du français, constate qu'aujourd'hui l'affirmation par la linguistique du primat de l'oral sur l'écrit et de l'égale dignité de toute forme linguistique conduit à « décrire aussi les variétés peu prestigieuses (français parlé, langue familière, formes « régionales » ou français populaire) avec la même reconnaissance que celle que l'on peut accorder aux formes de langues de culture. »

Nous pouvons constater que la langue parlée, en tant que la langue écrite, est caractérisée par des phénomènes linguistiques particuliers. Ces caractéristiques de la langue parlée seront au centre de notre intérêt. Le mémoire est composé d'un cadre théorique et d'un cadre pratique. Le cadre théorique est divisé en deux chapitres. Le premier chapitre traite les notions de langue parlée et de langue écrite en tant que les différences entre le français parlé et le français écrit. Dans le second chapitre, nous allons définir le rapport entre la norme et la langue standard. Ensuite, nous allons présenter la théorie variationniste définie par Françoise Gadet. L'auteur définit cinq types de variations mais nous allons nous concentrer seulement sur la *variation diaphasique* (appelée aussi situationnelle ou stylistique) qui est connue, selon Sandrine Wachs (2005 : 170) sous le terme de « registre de langue. » Nous allons présenter les différents registres dans la langue française et repérer leurs caractéristiques essentielles. Nous allons également présenter l'argot traditionnel, la langue des jeunes dans les banlieues françaises, ainsi que la distinction entre l'argot d'école et l'argot des cités. En ce qui concerne le cadre pratique, nous allons faire une analyse descriptive du lexique et de la structuration des phrases dans les manuels *Le nouveau Taxi !1, 2 et 3*.

Ce mémoire de Master a pour objectif de repérer les caractéristiques de la langue parlée dans les manuels de FLE afin de constater dans quel niveau de langue selon le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (les manuels analysés représentent les niveaux A1, A2 et B1) ces caractéristiques sont les plus nombreuses.

Le cadre théorique

2. La langue parlée et la langue écrite

Le sujet de ce travail de mémoire, comme nous l'avons déjà présenté dans l'introduction, est la langue parlée dans les manuels de français langue étrangère (désormais FLE). Premièrement, nous devons définir la notion de *langue parlée*. Pour mieux comprendre cette notion, il est nécessaire de l'expliquer et de l'opposer à la notion de *langue écrite*. Nous avons consulté plusieurs grammaires *Grammaire méthodique du français* (1994), *Le Bon Usage* (1993), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française* (1986) et les dictionnaires le *Dictionnaire de linguistique* (1973), *Le Grand Larousse de la langue française* (1976) *Le Petit Robert* (2010), ainsi que les ouvrages et les articles des auteurs Henri Bauche *Le langage populaire*, l'article de Françoise Gadet *Une distinction bien fragile : oral/écrit* afin de définir et analyser la langue parlée et la langue écrite.

2.1. La langue parlée, la langue écrite : définitions

Dans son ouvrage *Le langage populaire*, Henri Bauche (1920 :15) explique que dans tout pays civilisé, il existe, indépendamment des argots divers, des patois locaux ou des dialectes provinciaux, deux façons principales de parler, mais parfois aussi d'écrire l'idiome national : « La première suivant le pays, la race, la nature de la langue, l'écriture, les mœurs, la civilisation doit être nommée *langue écrite*, correcte, classique, littéraire ou officielle, tandis que la seconde sera qualifiée de *langue parlée*, populaire, vulgaire ou commune. » Par la suite Bauche (1920 :16) constate qu'une langue écrite, dite « correcte » est employée par la bonne société, tandis que la langue parlée ou commune est employée par le peuple.

D'après le *Dictionnaire de linguistique* (1973) la langue écrite représente un facteur puissant de culture et d'unification. Il distingue deux sens de cette notion. Dans un premier sens, la langue écrite est « l'ensemble des formes spécifiques qu'on utilise quand on écrit, quand on fait un travail d'écrivain ou qu'on rédige des textes exigeant une certaine tenue (dans ce cas, la langue écrite est la langue littéraire). Dans un second sens, la langue écrite est la transcription de la langue parlée ou orale.

Par ailleurs, *Le Grand Larousse de la langue française* (1976) propose une définition de la langue parlée selon laquelle la langue parlée est : « Ensemble des moyens d'expression dont on se sert pour la communication orale et qui diffèrent, par des caractères propres, de ceux de la langue écrite. » D'après Riegel (1994 :31) l'expression de français parlé est ambiguë : « elle désigne objectivement le français utilisé quand on parle (message sonore) ; mais elle est connotée négativement comme synonyme de *populaire* ou *familier*, à désigner un français relâché, dégradé, en un mot dévalorisé par la norme. »

Nous pouvons constater que la langue parlée a des caractéristiques qui lui sont propres. La langue parlée, en tant que la langue écrite, est caractérisée par des phénomènes linguistiques particuliers que nous allons présenter dans les parties suivantes.

2.2. L'oral et l'écrit

D'après Riegel (1994 :30) l'oral et l'écrit peuvent se distinguer suivant leurs conditions d'utilisation. D'une manière générale, la communication orale ou écrite est un échange de message entre l'émetteur et le récepteur. Selon Riegel (1994 :30) la communication orale se déroule immédiatement et en situation : « dans un dialogue, il ne s'écoule pas de temps entre l'émission et la réception et les interlocuteurs sont présents dans une situation spatio-temporelle déterminée. [...] L'identification des interlocuteurs (*je, vous*), du lieu et du temps est assurée par la situation partagée. » Quant à la communication écrite, Riegel explique qu'il existe un délai plus ou moins long entre l'émission et la réception. Donc, le récepteur n'est pas en contact immédiat avec l'émetteur du message. Ainsi, le cadre spatio-temporel doit être précisé dans la

communication écrite : « des indicateurs de temps et de lieu, l'organisation des temps du verbe et l'usage de connecteurs sont nécessaires pour repérer les êtres et les actions et établir leurs rapports. » Ensuite, Riegel explique que les conditions de la communication déterminent les différentes formes des messages oraux et écrits. D'après Riegel la communication écrite donne le temps d'élaborer le message. À n'importe quel moment le scripteur peut revenir sur ce qu'il a écrit et peut faire des changements ou corriger le texte. Par ailleurs, cette occasion de corriger ou changer le message n'est pas possible dans la communication orale puisque à l'oral, le locuteur élabore et émet son message presque simultanément. Riegel précise que : « Toute erreur, tout raté ou mauvais départ ne peuvent être corrigés à l'oral que par une reprise, une hésitation voire une rupture de construction qui laissent des traces dans le message même. Cela explique le caractère plus fini, construit et continu de l'écrit, par opposition à l'oral qui peut ressembler à un brouillon, portant les marques de l'autocorrection du locuteur. »

Par la suite, Riegel continue que l'oral et l'écrit ne sont pas égaux devant la norme : « Depuis le XVIII^e siècle, la langue écrite jouit en France d'un prestige, fondé sur la littérature classique et la norme du français est établie sur le modèle de l'écrit. » Cependant, l'oral est critiqué par la norme prescriptive : la langue orale présente, aux yeux de la norme, le défaut majeur d'évoluer constamment, ce qui permet de parler de dégradation ou d'appauvrissement du français, par opposition à un écrit rigidement fixé. » Par ailleurs, Françoise Gadet (1996 :13) dans son article *Une distinction bien fragile : oral/écrit* constate que aujourd'hui, l'affirmation par la linguistique du primat de l'oral sur l'écrit et de l'égale dignité de toute forme linguistique conduit à « décrire aussi les variétés peu prestigieuses (français parlé, langue familière, formes « régionales » ou français populaire) avec la même reconnaissance que celle que l'on peut accorder aux formes de langues de culture. »

D'après Gadet (1996 :14) « la distinction entre oral et écrit est une évidence sur laquelle s'appuient les linguistes, comme principe de base de leur discipline. Les différents facteurs liés aux modifications des modalités d'échanges au XX^e siècle, rendent cette distinction de plus en plus fragile. »

2.3. Le déplacement de la relation entre oral et écrit au XX^e siècle

D'après Gadet (1996 :14) la langue française a changé au cours du XX^e siècle, et un point essentiel de modification porte sur le déplacement de la relation entre oral et écrit : » depuis l'invention de l'imprimerie on n'a jamais assisté à un tel bouleversement des places respectives de l'oral et de l'écrit. » D'après Gadet (1996 :14) dans le courant du XX^e siècle, plusieurs événements viennent accorder à l'oral une place plus importante. L'auteur explique que le progrès scientifique et technique a conduit à élaborer des technologies « *d'oralité secondaires* » et que les nouvelles techniques de diffusion à distance de la parole conduisent partout à diffuser un oral sous des formes autres que celles d'une proximité immédiate. Les techniques que Gadet mentionne (1996 : 15) sont « la radio depuis le début des années vingt, dont le style d'oral devient au cours du temps de plus en plus spontané ; le cinéma vers la fin des années vingt ; la télévision, vers 1945 ; le téléphone. » Cependant l'auteur explique (1996 :16) que depuis les années soixante-dix, avec l'ordinateur, le Minitel et Internet on a assisté à un retour à une position plus favorable de l'écrit mais ici « écrit » n'implique plus du tout une langue soignée. Le deuxième événement qui accord à l'oral une place plus important d'après Gadet (1996 : 15) est l'apparition des formes de langues qui occupent des positions intermédiaires entre l'écrit formel et l'oral spontané : la bureaucratisons des institutions publiques, la tertiarisation de beaucoup de professions conduisent à ce que de plus en plus d'activités dans la vie quotidienne des citoyens mettent en jeu des formes de langue qui occupent des positions intermédiaires entre l'écrit formel et l'oral spontané : questionnaires, formulaires, rapports écrits de réunions, entretiens d'embauche, etc. D'après Riegel (1994 :31) « souvent divers transcodages introduisent de l'oral dans l'écrit et de l'écrit dans l'oral. Riegel explique qu'il existe des messages oraux qui ont un fondement écrit : dialogues de films, conférences, émissions radiophoniques, journaux télévisés, débats, etc., mais l'écrit connaît aussi une grande diversité : panneaux déictiques (DANGER, RALENTIR), plans, listes et schémas, etc. Riegel (1994 :31) cite Rey-Debove qui explique que le point suivant : » Tous les énoncés écrits et oraux sont intimement mêlés, et leur authenticité n'est jamais certaine. »

Nous pouvons constater que le développement des medias, notamment de la radio, du cinéma et de la télévision ont mis en contact les multiples variantes orales du français.

La publicité, la chanson, les émissions radiophoniques ou télévisées ont répandu une langue plus spontanée. La vie de tous les jours exige que la langue transmette le maximum d'informations dans le temps le plus court.

2.4. Les différences entre le français écrit et le français parlé

D'après Riegel (1994 :31) « on peut observer les différences entre le français écrit et le français parlé en les opposant aux différents niveaux de l'analyse linguistique : phonèmes/graphèmes, morphèmes et mots, structuration de la phrase et du texte. »

2.4.1. Les phonèmes et les graphèmes

« Dans l'idéal graphique représenté par la transcription phonétique, un seul phonème devrait correspondre à un seul graphème, et inversement », mais aucune orthographe ne suit ce principe, explique Riegel (1994 :32). Riegel explicite qu'en français le nombre de phonèmes diffère du nombre de lettres : « le plus souvent, un graphème complexe, constitué de deux ou trois lettres, correspond à un phonème

unique : ch = [ʃ] dans *chat, charbon*; ph = [f] dans *éléphant, phoque*. Une lettre

correspond parfois à deux phonèmes : c'est essentiellement la lettre x, qui correspond à [ks] dans *excuse, taxi*. « En outre, certaines lettres (« muettes ») ne correspondent à aucun phonème : -p dans *dompter*, -ct dans *aspect*, -nt du pluriel dans *aiment*, etc. « Cependant, Riegel souligne qu'aujourd'hui certaines lettres muettes tendent à être prononcées, comme le p de *dompter*. « Le dernier point que Riegel remarque concernant les relations entre graphèmes et phonèmes est que des ressemblances dans un système correspondent à des différences dans l'autre (1994 :32): « un phonème ou un groupe de phonèmes correspond à une ou plusieurs lettres différentes selon les mots : - le phonème [s] correspond à s (*son*) ou ss (*poisson*), c (*cette*), ç (*balançoire*), t

(*action*), *x* (*soixante*). » Riegel donne également des exemples **d’homophones** (« des mots comportant les mêmes phonèmes ») : « la série des [vɛR]: ver, vers, vert, verre, vair » et **d’homographes** (« des mots comportant les mêmes lettres ») : « *louer, pêcher, tour, voler*. » Riegel explique que les homographes sont le plus souvent homophones.

2.4.2. Les marques grammaticales

Riegel (1994 :33) explique que le fonctionnement des marques de genre, de nombre, de personne, de temps et de mode diffère à l’oral et à l’écrit. Pour mieux clarifier le fonctionnement des marques, nous avons tiré un exemple de la *Grammaire méthodique du français* (1994 :33) :

Les enfants jouent dans la cour. [lezãfãʒdãlakuR]

Dans cette phrase, selon Riegel, l’écrit utilise trois marques du pluriel : le déterminant *les*, le nom *enfants* et le verbe *jouent* tandis que l’oral a une seule marque qui est constituée par le pluriel de l’article et la liaison. Riegel explique que l’oral comporte moins de marques grammaticales que l’écrit. Le code écrit est caractérisé par une redondance des marques grammaticales qui se répètent sur plusieurs segments distincts. Riegel constate que la tendance à l’économie des marques à l’oral et à la redondance à l’écrit tient à la situation de communication : « Comme la communication orale se déroule en situation, celle-ci apporte des éléments d’information et lève des équivoques, ce qui permet d’économiser les moyens linguistiques. » De l’autre côté, la communication écrite se déroule hors situation et demande de répéter les marques pour que l’information soit clairement reçue, explique Riegel.

2.4.3. La flexion des verbes

Riegel explique que la flexion des verbes diffère aussi de l’écrit à l’oral. Selon Riegel les temps réservés essentiellement à l’écrit sont le passé simple, l’imparfait du subjonctif, ainsi que les temps composés correspondants. Ensuite, (1994 :34) « la première personne du pluriel *nous* est fréquemment remplacée à l’oral, familier surtout,

par *on* ce qui supprime une distinction de personne assurée par la désinence verbale : dans les verbes du type chanter, cinq formes de personnes sont identiques : *je, tu, il, on, ils* [ʃāt]. » En ce qui concerne les temps et les modes qui sont employés aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, Riegel constate que leurs conditions d'utilisation ne sont pas identiques : « Ainsi, le présent de l'indicatif est plus répandu à l'oral comme temps omnitemporel, pouvant dénoter aussi bien le présent, le passé ou l'avenir ; le subjonctif est employé à l'oral par tous les locuteurs. »

2.4.4. Les caractéristiques du discours oral

D'après Riegel (1994 :36) le discours oral est caractérisé par des phénomènes linguistiques particuliers comme l'emploi de phatèmes, la mise en relief, les déictiques, les simplifications de l'oral, les répétitions des termes et de structures (hésitations, ratés, reprises, etc.)

Riegel explique que dans une situation d'échange, le locuteur afin d'attirer l'attention d'autrui, emploie des phatèmes comme : *hein, n'est-ce pas ?, bon, vous voyez, vous savez, etc.* En outre, le locuteur peut recourir à des procédés de mise en relief pour donner plus d'expressivité à son discours. Selon Riegel la mise en relief consiste à antéposer un complément circonstanciel ou modifier l'ordre des mots. Ensuite, Riegel constate que dans la communication orale, l'emploi des déictiques *c'est* et *il y a* est fréquent. L'oral fait un usage plus fréquent de *ça*, avec une valeur déictique. En ce qui concerne les simplifications comme l'omission du *ne* négatif ou l'interrogation qui est marquée par la seule intonation ou la marque *est-ce que*, Riegel explique que ces « simplifications » ne sont pas constantes à l'oral, mais elles dépendent aussi de registre de langue. Concernant l'interrogation marquée par la seule intonation, selon Riegel (1994 :392) cette forme est la plus simple : « seule l'intonation non conclusive la distingue de la phrase déclarative, dont elle garde l'ordre des constituants. » Par ailleurs, l'inversion du sujet est selon Riegel surtout réservée à l'écrit (1994 :392).

3. La variation linguistique

Dans la partie précédente, nous avons défini les notions de *langue parlée* et de *langue écrite*. En outre, nous avons analysé les distinctions entre la communication orale et la communication écrite. Dans la partie suivante, nous allons présenter le rapport entre la norme et la langue standard. Puis, nous allons nous concentrer sur la théorie variationniste définie par Françoise Gadet, professeur de sociolinguistique du français, en mettant accent sur la variation diaphasique (registres de langue). Nous allons présenter les différents registres de langue (dimension de variation diaphasique ou situationnelle) dans la langue française et repérer les caractéristiques essentielles de chaque registre.

3.1. Le rapport entre la norme et la langue standard

D'après Riegel (1994 :11) l'une des questions centrales traitées en sociolinguistique « est celle de l'unicité de la norme (ou usage dominant) par rapport aux variations effectives que présente toute langue. » Il explique qu'en France, le français standard est seulement une variété de la langue française parmi d'autres, mais qui est strictement normé et contrôlé institutionnellement. Riegel constate que « la norme du français telle qu'elle est fixée par l'Académie française, enseignée dans les écoles et codifiée dans les manuels didactiques (grammaires et dictionnaires) ne fait que privilégier l'usage d'une région (Paris) et des milieux cultivés. Les usages qui s'écartent de cette norme ont souvent été dépréciés, voire décrétés fautifs. » Gadet (2007 :28) constate que la *norme subjective* (ou la norme imposée) renvoie à l'idée de jugements de valeur et de conformité (l'adjectif lié à la norme est « normé » ou « normatif »). Cette norme valorise une forme linguistique au détriment d'une autre. Selon Gadet (2007 :114) le français standard se caractérise par une uniformité et une unicité dans les formes syntaxiques ou morphologiques. Elle le considère comme une idéologie, plus qu'un usage effectif du français. Gadet explique que le français est une langue très marquée par la norme et l'uniformité (2007 :27) : » La standardisation soumet les

locuteurs à une idéologie du standard qui valorise l'uniformité comme état idéal pour une langue, dont l'écrit serait la forme parachevée. » Gadet explicite que « la standardisation ayant pris la forme d'une réduction de la variation, elle fonctionne sur des exclusions tendant à n'admettre qu'un seul usage comme correct. En grammaire peu de divergence est acceptée, et si une forme n'est pas standard, elle est regardée comme une faute (encore plus en morphologie qu'en syntaxe). »

3.2. La théorie variationniste de Françoise Gadet

D'après Riegel (1994 :10), les langues assurent l'identité et l'unité à l'intérieur des communautés humaines mais aussi la différence et la ségrégation : « sensibles aux divers facteurs, elles reflètent les clivages internes qui tiennent à la localisation géographique et à l'appartenance à une classe sociale, à un milieu culturel, à un groupe professionnel ou à une classe d'âge. »

Françoise Gadet dans *La variation sociale en français* (2007 :13) explique que la variation est inhérente à toute langue : « quelle que soit la langue donnée, les locuteurs l'utilisent sous des formes diversifiées. » D'après Gadet (1996 :18) « la variation inhérente fait qu'un même locuteur, dans une même situation et lors d'une même prise de parole, va manifester, sur plusieurs traits linguistiques, des usages divergents. » L'auteur donne l'exemple suivant pour mieux clarifier cette notion (1996 :18) :

« si j'aurais la possibilité/ j'irais m'entraîner tous les jours/ si je pouvais quoi/j'irais m'entraîner quatre ou cinq fois par semaine (Banlieue parisienne). »

Dans le *Dictionnaire de linguistique* (1973) il est précisé que « la variation est le phénomène par lequel, dans la pratique courante, une langue déterminée n'est jamais à une époque, dans un lieu et dans un groupe social donnés, identiques à ce qu'elle est à une autre époque, dans un autre lieu, dans un autre groupe social. » Gadet (2007 :13) définit les cinq types de variations, en expliquant les caractéristiques de chacune. Les variations sont classés en fonction de différentes dimensions (2007 :23) : selon le temps (*la variation diachronique*), l'espace (*la variation diatopique* ou *géographique*), les caractéristiques sociales des locuteurs (*la variation diastratique*), la situation de communication (*la variation diaphasique* ou *stylistique* ou *situationnel*) et en fonction

du canal - oral ou écrit (*la variation diamésique*). Nous ne nous intéresserons qu'à *la variation diaphasique*.

La variation diaphasique (ou stylistique, situationnelle) est définie par Gadet (2007 : 172) comme : « La capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités. Riegel (1994 :11) précise que : » un même locuteur ne s'exprime pas de la même manière dans une conversation à bâtons rompus avec un vieil ami et dans un discours officiel. » Nous pouvons constater que la situation de communication détermine la manière de s'exprimer. Chaque locuteur s'exprime différemment selon le lieu où se situe l'échange (par exemple au travail, en famille) et selon les personnes auxquelles il s'adresse (les amis, le patron, le professeur). Par ailleurs, Gadet constate que locuteur est toujours pris en tension entre deux « pôles » opposés (2007 :26) : d'une part, la volonté de se plier aux règles d'unité et de prestige en communiquant « correctement », et d'autre part, la tendance à utiliser des formes diversifiées. Mais tout dépend de la situation de communication.

3.3. Les registres de langue

Dans son article *Passer les frontières en français : un pas à l'école* Sandrine Wachs constate que *la variation diaphasique* est connue sous des termes différentes. Outre les termes de variation stylistique ou situationnelle, elle explique (2005 :170) qu'on parle aussi de « registres de langue ou de style ou encore de répertoire verbal ; on parlait auparavant de niveaux de langue. » Wachs (2005 :169) explique comment elle comprend la notion de registre de langue : « J'entends par « registres de langue » les différents « styles » dont dispose un locuteur pour s'exprimer, c'est-à-dire le fait inexorable qu'il fasse varier sa langue en fonction de la situation de communication. »

Sandrine Wachs (2005 :170) explique qu'il est très difficile de nommer les registres de langue à cause d'une terminologie très variée. Selon Wachs, on en reconnaît généralement quatre :

- registre non surveillé, dit aussi spontané, vernaculaire¹

¹Selon Wachs (2005:170) on trouve aussi les termes *populaires* et *vulgaires* mais qui ne renvoient pas à la même variation, notamment populaire qui est de l'ordre du diastratique (variation sociale).

- registre familial, dit aussi ordinaire
- registre courant, dit aussi standard, standardisé, neutralisé, usuel ou français circulant, central, véhiculaire, « véhiculant »
- registre surveillé, dit aussi soutenu, soigné, recherché, élaboré, châtié, cultivé, contrôlé, formel «

Nous pouvons voir que les variations terminologiques témoignent de la grande difficulté à nommer les registres de langue, donc à les définir. En ce qui concerne les dictionnaires, la terminologie des registres est différente d'un dictionnaire à l'autre. Nous pouvons trouver les termes vieilli, archaïque, classique, littéraire, soutenu, poétique, familial, populaire, vulgaire, enfantin, argotique, etc.

Un même mot n'est pas classé dans le même registre. Wachs (2005 :170) explique que tout dépend de la politique linguistique du dictionnaire, de son discours par rapport à la norme. Dans le cadre pratique du mémoire nous avons comparé les différentes éditions des dictionnaires pour montrer que les marques d'usage varient d'un dictionnaire à l'autre.

3.3.1. Le registre soutenu

Comme Wachs a déjà mentionné dans son article (2005 :170), le registre soutenu est appelé aussi recherché, soigné, surveillé, cultivé etc. Dans le Dictionnaire de linguistique (1973) il est précisé sous la notion de soutenu que : « Dans chaque langue, il existe une série de formes, de tours ou de prononciations qui ne sont utilisées que dans des situations sociales contraignantes (relations officielles ou mondaines, politesse) : la recherche dans le choix des mots, les constructions syntaxiques ou la prononciation caractérisent la langue soutenue. » Selon *Le Petit Robert* (2011) le style soutenu se maintient à un certain niveau de pureté, d'élégance et évite toute familiarité.

Dans le registre soutenu, les mots et les expressions sont recherchés afin de bien s'exprimer. Nous le retrouvons à l'oral comme à l'écrit quand les relations sociales imposent une certaine distance ou dans des situations exceptionnelles comme par exemple les discours officiels, les conférences, les œuvres littéraires, les textes

philosophiques ou religieux. Quelques caractéristiques de registre soutenu sont la syntaxe complexe avec des phrases qui peuvent être longues, le vocabulaire recherché, l'inversion du sujet dans la forme interrogative directe, le vouvoiement, l'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif, aussi bien que le passé simple et le passé antérieur de l'indicatif, l'usage strict de la concordance des temps.

Nous avons trouvé un exemple de registre soutenu utilisé dans une œuvre littéraire dans l'ouvrage de Yasmina Khadra (Yasmina Khadra est le pseudonyme de Mohamed Moulessehoul, écrivain algérien) *Ce que le jour doit à la nuit*. Cet exemple nous avons tiré d'une fiche pédagogique qui se trouve dans la revue française *Le français dans le monde*, n° 371 (2010 :2) :

« Mon oncle se leva pour m'accueillir à mon retour dans le salon. Il était tellement heureux que cela me troublait.

- Il n'est pas magnifique, mon petit prince aux pieds nus ? s'exclama-t-il.

- Arrête, tu vas attirer le mauvais œil sur lui... À propos de pieds nus, tu as omis de lui acheter des chaussures.

Mon oncle se frappa le front du plat de la main.

- C'est vrai, où avais-je la tête ?

- Dans les nuages, assurément. »

Le texte présente un vocabulaire recherché (par exemple « omis » au lieu de « oublié » ou « assurément » au lieu de « certainement ») et une syntaxe élaborée (par exemple l'inversion sujet-verbe de « avais-je » ; l'utilisation du passé simple- *se leva, s'exclama-t-il, se frappa*).

Un autre exemple de registre soutenu est tiré du manuel *Le Nouveau Taxi ! 3*. Il s'agit d'un extrait de *Situations, tome III*, recueil d'articles de Jean-Paul Sartre (2010 :44) :

« La nature pèse si lourdement sur New York que la plus moderne des villes est aussi la plus sale. [...] Dès la fin de mai, la chaleur s'abat sur la ville comme une bombe atomique. C'est le Mal. Les gens s'abordent en se disant : »*It's a murder*. « Les trains emportent des millions de citoyens. Ce n'est pas la ville qu'ils fuient, c'est la Nature. Jusque dans les profondeurs de mon appartement, je subis les assauts d'une nature

hostile, sourde, mystérieuse. Je crois camper au cœur d'une jungle *grouillante* d'insectes. Il y a le gémissement du vent, [...] il y a les *cafards* qui courent dans ma cuisine, les ascenseurs qui me donnent la nausée, la soif *inextinguible* qui me brûle du matin au soir. »

Le registre soutenu est utilisé dans les œuvres littéraires. Dans ce cas, il est présenté dans le choix du vocabulaire recherché. Les mots en cursives sont expliqués dans le manuel *Le Nouveau Taxi ! 3* au-dessous du texte (grouillant- rempli ; cafard- insecte ; inextinguible-impossible à éteindre).

3.3.2. Le registre courant

D'après Wachs (2005 :170) le registre courant est aussi appelé standard, standardisé, neutralisé, usuel, etc. Dans le *Code du français courant* Bonnard (1990 :5) définit le français courant : « si nous appelons ainsi la langue comprise de tous les Français, pratiquée à la fois par le journaliste de la télévision, le représentant de commerce, le médecin, l'instituteur[...] Ce français sobre, transparent, fidèle, langue de « dénotation » des faits et des opinions énoncés, peut être pris comme étalon pour définir, ensuite, les langues de « connotation » que sont le discours affectif, le discours populaire, le discours scientifique, le discours littéraire, le discours poétique, etc. »

En général, c'est le registre qui est le moins marqué par la situation de communication. Il convient à plus grand nombre de situations d'énonciation et il est considéré comme correct dans toute circonstance. Nous pouvons trouver le registre courant dans l'enseignement, journalisme, dans les correspondances ou documents administratifs etc. *Le Petit Robert* (2011) explique que « *courant* insiste sur le fait qu'un sens, un emploi est connu et employé de tous. »

Nous avons trouvé un exemple de registre courant dans le manuel *Le Nouveau Taxi ! 3* (2010 :17). Il s'agit d'une correspondance.

« Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi votre émission de cette semaine, « Frères-sœurs : ils se détestent », car ma meilleure amie vit cette situation avec son frère de 17 ans. Pendant cette émission, l'un des invités a parlé d'un psychologue parisien qui l'a beaucoup aidé. Comme mon amie est actuellement à la recherche d'une personne compétente dans ce domaine, je vous serais reconnaissante de m'adresser les coordonnées de ce psychologue. Je profite également de ce message pour vous faire une petite suggestion. Pourriez-vous consacrer l'une de vos prochaines émissions aux personnes qui passent des heures et des heures sur Internet ? Comme il y en a des millions (j'en fais partie) en France, beaucoup de téléspectateurs sont concernés par ce sujet.

Meilleures salutations. Merci d'avance.

Léonie Caron »

Les caractéristiques de registre courant que nous pouvons relever en analysant cette correspondance sont des phrases complexes mais de longueur réduite, un vocabulaire usuel, généralement partagé. Les temps utilisés sont le présent, le passé composé et le conditionnel présent.

3.3.3. Le registre familial

Selon Wachs (2005 :170) le registre familial est aussi appelé ordinaire. Le registre familial est défini comme un registre employé dans une situation de communication bien précise (avec des pairs, des amis) dans laquelle le locuteur fait des choix lexicaux et syntaxiques et prend une certaine liberté quant à la norme linguistique (1986 :597-600). Donc, c'est un registre de langue que nous utilisons dans la communication quotidienne avec nos amis, parents, collègues de travail.

Le Petit Robert (2011) sous la notion *familier* comprend : 1. « Usage parlé et même écrit de la langue quotidienne ; conversation, etc., mais ne s'emploierait pas dans les circonstances solennelles ; concerne la situation de discours et non l'appartenance sociale, à la différence de populaire. « 2. « Qu'on emploie naturellement en tous milieux dans la conversation courante, et même par écrit, mais qu'on évite dans les relations avec des supérieurs, les relations officielles et les ouvrages qui se veulent sérieux. »

D'après la définition du *Petit Robert* (2011), le registre familial est fréquent dans la langue parlée, mais nous le trouvons aussi dans la langue écrite. Il ne faut pas le confondre avec le registre populaire qui marque l'appartenance sociale.

Pour mieux illustrer le registre familial, nous avons trouvé quelques exemples. Le premier exemple est tiré de la revue française *Le français dans le monde*, n° 371. Dans cette revue nous avons trouvé un exemple de registre familial dans l'ouvrage de Yasmina Khadra *Ce que le jour doit à la nuit* (2010: 2) :

- « Sais à quoi je pense, Juan ? À l'omelette que j'avais oubliée sur le feu pendant que je pliais bagage en catastrophe. Je me demande si la maison n'a pas brûlé après mon départ précipité.
- T'es sérieux Roger ?
- Ben, forcément. Tu n'arrêtes pas de me casser les oreilles avec toutes les saloperies que tu as laissées derrière toi au bled. Tu ne peux pas parler d'autre chose ?
- Parler de quoi d'autre, Roger ? L'Algérie est toute ma vie.
- Dans ce cas, qu'est-ce que tu attends pour clamser et me foutre la paix ?
- J'ai envie de penser à autre chose, moi, figure-toi. »

Dans cet exemple le registre familial est présent dans le choix du vocabulaire et dans une syntaxe qui est simplifiée par rapport à la norme. Nous avons consulté le dictionnaire *Le Petit Robert* (2011) pour vérifier les significations des mots et des expressions: le bled- fam. village éloigné ; la saloperie FIG.- acte moralement abject ou répréhensible ; clamser POP. mourir (le verbe *clamser* a la marque d'usage « populaire » donc, il appartient au registre populaire) ; les expressions comme *foutre la paix* (fam. laisser quelqu'un en paix), *casser les oreilles à quelqu'un* (faire trop de bruit), *plier bagage* (s'en aller, partir). Une syntaxe simplifiée est visible dans le recours aux ellipses syntaxiques comme *T'es sérieux ?* , dans la mise en relief *J'ai envie de penser à autre chose, moi, figure-toi* et dans l'interrogation directe : *T'es sérieux ? Tu ne peux pas parler d'autre chose ?*

Un autre exemple de registre familier est tiré du *Vocabulaire expliqué du français* (2004 :174/175) :

« (C'est le plein été dans la campagne provençale. Il fait une chaleur étouffante. Carine sort de sa voiture, extenuée et se plaint à sa sœur.)

- Mon Dieu, c'est la cata ! La clim est tombée en panne et nous ne sommes que le 11 juillet ! Je crève de chaud, moi !
- T'inquiète pas, petite sœur ! Frédéric doit passer tout à l'heure. Il t'arrangera ça ! Tu verras, il est sensass, mon nouveau copain !
- Chouette ! Mais dis donc, qu'est-ce qu'il fait à Aix ?
- Il cherche un appart dans le coin, comme ça, on pourra prendre le p'tit déj ensemble avant d'aller à la fac. C'est sympa, non ?
- C'est extra ! Bon, si on allait se rafraîchir dans une salle de ciné, en attendant ! »

Ce petit dialogue fourmille d'abréviations familières comme *appart* (appartement), *cata* (catastrophe), *ciné* (cinématographe), *clim* (climatisation), *déj* (déjeuner), *extra* (extraordinaire), *fac* (faculté), *sensass* (sensationnel), *sympa* (sympathique). L'adjectif *chouette* et le verbe *crever* (*de chaud*) sont également marqués comme « familier » dans *Le Petit Robert* (2011). Nous avons relevé un exemple d'omission de « ne » dans la phrase négative : *T'inquiète pas, petite sœur !* Riegel (1994 :410) explique que le terme *ne* est souvent omis à l'oral. L'emploi du pronom démonstratif *ça* est utilisé au lieu de *cela* dans les exemples suivants : « *Il t'arrangera ça !* », « *Il cherche un appart dans le coin, comme ça, on pourra prendre le p'tit déj ensemble avant d'aller à la fac.* » Nous avons noté également deux exemples de remplacement de *nous* par *on* : « *Il cherche un appart dans le coin, comme ça, on pourra prendre le p'tit déj ensemble avant d'aller à la fac.* », « *Bon, si on allait se rafraîchir dans une salle de ciné, en attendant !* » Selon Riegel (1994 :36) l'emploi de *on* au lieu de *nous* reste marqué comme familier ; il est stigmatisé par la norme à l'écrit.

3.3.4. Le registre populaire

Le registre populaire est, selon Wachs (2005 :170) appelé aussi non surveillé, spontané, vernaculaire. Selon les définitions données dans *Le Petit Robert* (2011) le terme populaire a deux significations : « Qualifie un mot ou un sens courant dans la langue parlée des milieux populaires (souvent argot ancien répandu) qui ne s'emploierait pas dans un milieu social élevé. »

« Qui est créé, employé par le peuple et n'est guère en usage dans la bourgeoisie et parmi les gens cultivés. »

Dans le tableau des termes, signes conventionnels et abréviations du dictionnaire *Le Petit Robert* (2011 :33) il est précisé que le terme familier renvoie à une situation de communication contrairement au populaire qui concerne une classe sociale. Donc, le registre populaire se réfère à une variation diastratique ou sociale opposé aux registres soutenu, courant et familier qui se réfèrent à une variation diaphasique ou situationnelle. Cependant, Gadet (1996 :17) explicite que la distinction entre variation d'ordre social (comme « populaire ») et variation d'ordre situationnel (comme « familier ») « ne laisse pas prévoir que ce sont la plupart du temps les mêmes phénomènes qui sont engagés dans les deux ordres, et selon la même échelle (fait avéré pour toutes les langues, qui reste à expliquer : par exemple l'absence du *ne* de négation est tout autant familière que populaire). »

Gadet dans l'article *Français populaire : un concept douteux pour un objet évanescent* (2002 :40) sous le terme français populaire comprend une forme de langue qui est pratiquée entre pairs de même origine sociale, dans une situation ordinaire. Elle cite Abeacassis (2002 :41) qui explique que « l'expression « français populaire » se fixe probablement dans le courant du XIX^e siècle, après une période où l'on caractérise des styles (comme « style bas ») ou des façons de parler, avec des formulations dont la violence sociale n'embrasse pas des nuances que l'on mettrait de nos jours : » langue de la crapule ou de la canaille », « mauvais langage », « bas-langage ». « Selon Gadet (2002 :45) aujourd'hui on oppose souvent au vieux français populaire une « langue des jeunes, langue des cités, langue des banlieues. » Dans la partie suivante, nous allons présenter l'argot traditionnel et la langue des cités.

3.4. L'argot traditionnel

« Toute langue possède une dimension argotique : en effet, toute société humaine fonctionne avec des interdits, des tabous, entres autres, d'ordre social, politique, religieux, moral, qui sont véhiculés par la (ou les) forme(s) légitimée (s) de la langue. », explique Jean-Pierre Goudailler (2002 :5) dans son article *De l'argot traditionnel au français contemporain des cités*.

En France, les débuts de l'argot sont liés au monde des voleurs et des malfaiteurs. Selon Pierre Guiraud (1956 :7) « l'argot est *la langue spéciale* de la pègre, c'est-à-dire, l'ensemble des mots propres aux truands et des malfaiteurs, créés par eux et employés par eux à l'exclusion des autres groupes sociaux qui les ignorent ou ne les utilisent pas en dehors de circonstances exceptionnelles. » Guiraud explique que « cette *langue spéciale* est caractérisée par un *vocabulaire technique* exprimant des notions, des activités propres à la pègre, puis par un *vocabulaire secret* qui est né des exigences d'une activité malfaisante et par un *vocabulaire « argotique »* constitué par l'ensemble des mots techniques et des mots secrets par lequel l'argotier reconnaît et affirme son identité et son originalité. » Mais l'argot n'est pas uniquement la langue cryptique des malfaiteurs. Selon Le Bon Usage (1993 :19) l'argot est « le moyen par lequel un groupe social, les étudiants, les militaires, les hommes de certains métiers se différencie des autres usagers. » D'après Désirat et Hordé (1988 :52) un milieu de travail a tendance à user d'un vocabulaire particulier qui assure son homogénéité et exclut qui n'y appartient pas. Nous pouvons voir que ces deux types d'argot (l'argot des malfaiteurs et l'argot des métiers) se différencient par des fonctions qu'ils exercent. L'argot des malfaiteurs présente la fonction cryptologique et l'argot des métiers la fonction identitaire.

Ensuite, Guiraud (1956 :77) explique comment l'argotier forme ses mots : « sur les mots simples il crée de nouveaux vocables par compositions ou dérivations ; il opère des changements de sens ; il emprunte soit aux langues étrangères, soit aux dialectes, soit aux différents langages techniques. Mais ces divers modes de formation dont la langue dispose sont moins ceux de la langue académique codifiée par les grammaires et les dictionnaires que ceux de la langue du peuple dont il est issu et au milieu duquel il vit. »

3.5. La langue des jeunes : Le français contemporain des cités

D'après Gadet (2002 :48) « les linguistes se représentent les langues comme des objets identifiables et homogènes. Mais les nouvelles variétés de français populaire posent la question de l'hybridation. L'industrialisation de la France, au long du XX^e siècle, s'est accompagnée d'une immigration, surtout dans les villes. » Elle explique que les cohabitations de personnes et de langues donnent naissance à de nouvelles pratiques comme passage d'une langue à une autre, mélanges de langues, émergence de code identitaire.

Jean-Pierre Goudailler, professeur de linguistique à l'Université Paris 5 analyse les différentes formes de la langue des cités et son rôle. Il explique dans son article *La langue des cités* (1997 :97) que dans les banlieues de grandes villes françaises, les immigrés parlent les langues diverses et sur cette base naît un nouveau langage. « Cette variété de français, que l'on peut désigner par « argot des cités » ou « argot de banlieue » est en réalité la manifestation contemporaine la plus importante d'une variété de français, qui au cours des dernières décennies a perdu son caractère rural, par la suite toute indexation ouvrière, voire prolétaire, pour devenir le mode d'expression de groupes sociaux insérés dans un processus d'urbanisation. » explique Goudailler dans l'article *De l'argot traditionnel au français contemporain des cités* (2002 :9). Selon Messili et Ben Aziza (2004 :2) les jeunes des cités s'inventent leur propre identité qui est influencée par la culture noire américaine. Pour ces jeunes le fait de dire « *nous ne parlons pas comme vous* » représente une résistance à l'univers du français académique qui évoque l'autorité et le pouvoir (2004 :2). D'après Goudailler (1997 :102), « les locuteurs des cités, banlieues et quartiers ne peuvent trouver de refuge linguistique, identitaire, que dans leurs propres productions linguistiques. » Gadet (2002 :46) explique que « quand on parle de « langue des jeunes », c'est surtout le lexique qui est visé. » Pour n'être pas compris des autres, les jeunes renouvellent constamment des mots. Goudailler explique que (1997 :102 et 103) parmi les procédés de formation lexicale les plus productifs, existent « des *procédés sémantiques* tels que l'emprunt à diverses langues, l'utilisation de mots issus du vieil argot français, le recours à la métaphore et à la métonymie et des *procédés formels* tels que la déformation de type verlanesque (<*tèci*, verlan de *cité* ; *tromé*, verlan de *métro*) la troncation (*blème*<*problème* ; *cil* <*facile* ; *assoc'*<*association* ; *biz*<*business*) avec ou sans

resuffixation et le redoublement hypocoristique (*fan*<enfant >*fanfan* ; *leur* <*contrôleur*>*leurleur*).» Goudailler (1997 :110) donne quelques exemples de mots qui sont issus de l'argot traditionnel français et qui sont utilisés de nos jours dans les cités : *baston* (bagarre) ; *biffeton* (billet de banque) ; *chiard* (enfant) ; *clope* (cigarette) ; *daron* (père) ; *oseille* (argent) ; *poudre* (héroïne, cocaïne) *taf* (travail) ; *tune* (argent).

Messili et Ben Aziza (2004 :3) constatent que « tous ces processus, conscients et inconscients, relèvent d'une volonté d'affirmer une identité groupale. Les jeunes se positionnent dans une procédure qui tend à mettre tout ce que l'autre fait à l'envers. »

3.6. La distinction entre l'argot d'école et l'argot des cités

Bachmann et Basier dans l'article *Le verlan : argot d'école ou langue des Keums ?* établissent une distinction entre l'argot d'école utilisé par les collégiens et l'argot de rue parlé par des jeunes dans les banlieues. Ils expliquent (1984 :171) que « dans les sociétés contemporaines, l'argot des enfants se parle le plus souvent à l'école » d'où il tire son origine. Les auteurs (1984 :171) citent Marcel Cohen, linguiste français qui explique que les « jeux argotiques », pratiqués à l'intérieur des groupes d'enfants et d'adolescents, sont caractérisés par l'emploi de verlan. Selon *Le Dictionnaire de l'argot* (1994) verlan est « un type de transformation verbale argotique consistant à inverser l'ordre des syllabes, parfois des phonèmes, parfois de segments plus longs, dans un mot. Le mot verlan résulte de la métathèse de à l' envers. » Les auteurs (1984 :172) expliquent que « chaque génération de potache (fam. lycéen, collégien) réinvente son argot et, si le principe demeure, une perpétuelle mutation de ses formes suit la fluctuation des modes scolaires. » L'argot d'école a quatre fonction : *ludique, initiatique, cryptique et distinctive* (1984 :172). Selon Bachmann et Basier, la *fonction ludique* est fondamentale pour l'argot scolaire, mais cette fonction prend des colorations nouvelles dans les banlieues (1984 :183): « des jeux linguistiques apparaissent dans les banlieues, plus proches de la culture de rue que d'une simple parodie des pratiques scolaires : des chansons plus ou moins décentes que chacun réaménage à son gré, des injures compliquées donnent lieu à des jouets sans fin. » En ce qui concerne la *fonction initiatique*, (1984 :172) : « c'est la tentation, pour les petits, d'imiter la langue des grands et d'expérimenter le pouvoir qu'elle confère », mais cette

fonction n'a pas le même objectif pour les jeunes qui vivent dans les banlieues. Pour eux, il est aussi important d'acquérir le statut de « grand » mais plus important est de faire l'apprentissage d'une culture de rue (1984 :183). D'après Bachmann et Basier (1984 :172) « l'argot d'école présente une fonction cryptique » qui est vitale pour des communautés délinquantes, mais elle n'est pas essentielle pour les collégiens parce que leurs déformations lexicales ne restent pas longtemps mystérieuses à l'auditeur adulte attentif. La dernière fonction, la *fonction distinctive* ou *identitaire* (1984 :173) est « bien fragile dans le cas de l'argot d'école » mais elle se renforce dans le cas des jeunes des cités (1984 :183): « la juxtaposition des migrations, la communauté de situation entre Français et étrangers, dans l'exclusion comme dans la révolte, tout cela concourt à une recherche d'identité que marque le langage. »

Le cadre pratique

4. La méthodologie

Dans ce mémoire, nous allons faire une analyse descriptive de la langue parlée dans les manuels de FLE *Le nouveau Taxi !* 1, 2, et 3. Dans l'introduction du guide pédagogique (2009 :5) il est précisé que la méthode *Le nouveau Taxi !* s'adresse à « des adultes ou à de grands adolescents de niveau débutant en FLE. Il est articulé en trois niveaux correspondant aux niveaux A1, A2 et B1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR). » *Le nouveau Taxi !* est une méthode de français utilisée dans certains lycées en Croatie et pour cette raison nous avons décidé de l'analyser. Les unités sont composées de trois leçons, d'une leçon *Arrêt sur...* et d'une page *Savoir-faire*. Chaque leçon comprend un document déclencheur, le support visuel, les activités de compréhension globale, les tableaux de grammaire, les rubriques *Communiquez*, *Prononcez*, *Entraînez-vous*, les exercices concernant les enregistrements. L'objectif de cette recherche est de repérer les caractéristiques de la langue parlée afin de nous rendre compte de sa présence dans les manuels mentionnés. Nous allons faire une analyse du lexique, mais également une analyse de la structuration de la phrase. Concernant le lexique, nous avons décidé de comparer également les différentes éditions de plusieurs dictionnaires afin de voir si les marques d'usage varient

d'un dictionnaire à l'autre. Nous allons faire une analyse des mots de notre choix, mais aussi des mots tirés de manuels.

5. L'analyse du lexique

Dans notre analyse du lexique des manuels de FLE, nous avons décidé de relever les abréviations et les sigles. Dans la préface du *Petit Robert* (2011 :17) les auteurs expliquent que « les dernières décennies ont été marquées, pour le vocabulaire, par un écourtement des formes qui s'étend et s'accélère dans tous les registres de la langue. » Il existe trois façons d'écourter les mots : les abréviations, les sigles et les acronymes. Ces procédés contribuent, selon Riegel (1994 :551), à l'extension du vocabulaire, limitant l'emploi de mots longs et économisant ainsi la dépense articulatoire et mémorielle.

5.1. Les abréviations : définition

Salminen (1997 :79) donne l'explication de la notion d'abréviation : celle-ci « consiste à exprimer une unité linguistique par un signifiant qui, tronqué d'un ou plusieurs éléments, conserve le signifié de l'unité de départ. « Selon lui (1997 :80) l'abréviation peut se présenter sous des formes différentes :

- « Quand un objet, un être, ou un processus sont désignés par une fusion de deux ou plusieurs unités lexicales, l'usage tend à réduire cet ensemble à son terme le plus caractéristique : *pull* au lieu de *pull-over*, *hebdomadaire* au lieu de *périodique hebdomadaire*. Les abréviations touchent souvent des mots composés savants : *cinéma* ou *ciné* pour *cinématographe*, *photo* pour *photographie*. »
- « Les unités lexicales graphiquement ininterrompues jugées trop longues donnent également lieu à des phénomènes de troncation : *métro* pour *métropolitain*, *fac* pour *faculté*, *prof* pour *professeur*, *bac* pour *baccalauréat*. »
- « La langue écrite utilise fréquemment des abréviations qui réduisent un mot à une ou plusieurs lettre (s) : *M.* pour *Monsieur*, *Mme* pour *Madame*, *Dr* pour *Docteur*. » Il faut mentionner que les abréviations *M.* pour *Monsieur* ou *Mme* pour *Madame* ne se prononcent jamais comme des sigles (par exemple *H.L.M.* sigle d'*Habitation à Loyer Modéré*, ou *J.O.* *Jeux Olympiques*).

L'auteur (1997:81) explique que le procédé d'abréviation a entraîné « le développement de pseudo-suffixe par généralisation du timbre de la voyelle qui apparaît dans *promo* (promotion), *interro* (interrogation), *compo* (composition). »

Dans les tableaux qui suivent, nous avons présenté les abréviations que nous avons trouvées dans les manuels.

Le tableau 1: Les abréviations dans les manuels *Le nouveau Taxi ! 1, 2 et 3*

<i>Le nouveau Taxi ! 1</i>	<i>Le nouveau Taxi ! 2</i>	<i>Le nouveau Taxi ! 3</i>	La signification
-	-	accro	être accroché de qqch
-	ado	ado	adolescent
appart	-	appart	appartement
bac	bac	bac	baccalauréat
-	-	bio	biologique
bus	bus	bus	autobus
-	-	cata	catastrophe
CD	CD	CD	disque compact (de l'anglais <i>compact disc</i>)
-	-	chrono	chronique (n.f, adj.)
cinéma	cinéma	cinéma	cinématographe
-	-	ciné	cinématographe
-	-	coloc	colocation, colocataire
-	CV	-	curriculum vitae
-	-	écolo	écologique
fac	fac	fac	faculté
-	-	fax	téléfax
-	foot	-	football
-	-	frigo	frigorifère
-	hebdo	-	hebdomadaire

-	hebdomadaire	hebdomadaire	périodique hebdomadaire
-	-	info	information
kilo	-	-	kilogramme
-	-	manif	manifestation
météo	-	météo	météorologie
méto	méto	méto	métropolitain
-	-	micro	microphone
moto	moto	-	motocyclette
-	-	OK	abrév. de <i>ollkorrect</i> , altération de <i>all correct</i>
-	-	philo	philosophique
photo	photo	photo	photographie
prof	prof	-	professeur
-	-	pro	professionnel
-	-	promo	promotion
-	-	pub	publicité
pull	pull	-	pull-over
-	-	quadra	quadragénaire
-	-	quinqua	quinquagénaire
-	-	récré	recréation
-	-	resto	restaurant
-	-	stop	autostop
sympa	sympa	sympa	sympathique
taxi	taxi	taxi	taximètre
vélo	vélo		vélocipède
-	WC	WC	(abrév. de <i>water-closet</i> - cabinet à eau)

N.B. Le signe – signifie que le mot ne figure pas dans le manuel considéré.

Le tableau 2: les abréviations dans les annonces

<i>Le nouveau Taxi ! 1 et 2</i>	La signification
appt.	appartement
asc.	ascenseur
chbr.	chambre
cuis.	cuisine
dim.	dimanche
étg.	étage
imm.	immeuble
sdb.	salle de bains
stp.	s'il te plaît
tél.	téléphone
tlj.	tous les jours
ven.	vendredi

Le nombre d'abréviations augmentent par rapport au niveau d'apprentissage. Les abréviations sont les plus nombreuses dans *Le nouveau Taxi ! 3*. Quelques abréviations comme *bac, bus, CD, cinéma, fac, métro, photo, sympa* sont présentées dans tous les trois manuels. Nous avons relevé quelques exemples d'abréviations avec le pseudo-suffixe -o comme : *ado, bio, chrono, écolo, frigo, hebdo, info, promo, resto, vélo*.

Le deuxième tableau représente les abréviations qui se trouvent dans les annonces. Voici l'exemple d'une annonce tirée du manuel *Le nouveau Taxi ! 2* (2009 :39) :

« Centre- ville >appartement 45 m² dans imm. récent au- dessus d'une discothèque, 5^e étage, séjour, chbre, cuis.,SdB. Appt. très clair. 460€/mois. Tél. 06 80 97 51 36. »

Toutes les annonces sont caractérisées par la brièveté et la simplicité. Bien que le recours aux abréviations soit inévitable dans les annonces, elles doivent rester compréhensibles.

5.2. Les sigles

Selon Riegel (1994 :551) les sigles sont « des unités formées par la suite des lettres initiales de mots composés. À l'écrit, ils se reconnaissent à l'emploi des lettres capitales, éventuellement séparés par des points et ils désignent des organisations administratives, politiques, syndicales ou internationales. » Rey et Rey-Debove (2011 : 17) constatent que, « lorsque la suite de lettres est prononçable, les sigles se lisent comme des mots ordinaires et perdent leurs points, parfois aussi leurs capitales (DOM-TOM, ovni, sida) », donc il s'agit d'acronymes. Riegel (1994 :551) explique que le sigle devient acronyme « lorsqu'il combine la première syllabe ou les premières lettres de chacun des termes de la formation abrégée : les *TraLiLi* sont les *Travaux de Linguistique et de Littérature*. »

Dans notre recherche, nous avons relevé tous les sigles et les acronymes que nous avons trouvés dans les manuels.

Le tableau 3: les sigles dans les manuels *Le nouveau Taxi !1, 2 et 3*

<i>Le nouveau Taxi ! 1</i>	<i>Le nouveau Taxi ! 2</i>
S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de fer français)	S.C.N.F. (Société Nationale des Chemins de fer français)
T.G.V. (Train de grande vitesse)	U.V. (ultra-violets)

<i>Le nouveau Taxi ! 3</i>
B.D. (bande dessinée)
B.T.S. (Brevet de Technicien Supérieur)
D.A.E.U. (Le diplôme d'accès aux études universitaires)
F.I.V. (Fécondation in vitro)
OGM (Organisme génétiquement modifié)
O.N.G. (Organisation Non Gouvernementale)

RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens)
R.E.R. (Réseau Express Régional)
S.D.F. (Sans domicile fixe)
S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de fer français)
T.G.V. (Train de grande vitesse)
T.N.T. (télévision numérique terrestre)

Le tableau 4: les acronymes dans *Le nouveau Taxi ! 3*

ERASMUS (European Action Scheme for the Mobility of University Students)
FNAC (Fédération nationale d'achats des cadres)
HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité)
IFOP (Institut français d'opinion publique)
INRA (Institut nationale de la recherche agronomique)
INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques)
Wi-fi (Wireless Fidelity)

Les sigles et les acronymes sont les plus nombreux dans *Le nouveau Taxi ! 3*. Dans les manuels *Le nouveau Taxi ! 1* et *Le nouveau Taxi ! 2* nous avons trouvé uniquement les sigles S.N.C.F, T.G.V. et U.V. Tous les autres sigles sont présentés dans *Le nouveau Taxi ! 3*. Nous n'avons pas trouvé aucun acronyme dans les manuels *Le nouveau Taxi ! 1* et *2*.

5.3. Les emprunts : définition

Dans notre mémoire, nous avons décidé d'analyser également les emprunts. Nous allons donner la définition de l'emprunt et présenter les différentes façons d'adaptations des emprunts.

Dans son ouvrage *L'emprunt linguistique* Louis Deroy (1956 :18) reprend la définition de l'emprunt de Vittore Pisani, linguiste italien, qui considère que « l'emprunt linguistique est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une

autre communauté. » L'auteur de l'ouvrage *La lexicologie* Aïno Niklas- Salminen (1997 :83) explique que l'emprunt fait partie des procédés par lesquels on enrichit le lexique d'une langue : « L'emprunt consiste à faire apparaître dans un système linguistique un mot provenant d'une autre langue. Le développement des techniques modernes, l'augmentation des échanges humains et matériels etc. favorisent l'introduction de termes étrangers dans le lexique de la langue française surtout dans les domaines où le français ne possède pas des formes appropriées pour désigner d'une façon économique et efficace les nouvelles réalités qui se manifestent. » Selon Salminen (1997 :83) la plupart des emprunts parviennent par la radiodiffusion et la télévision, par la presse et les livres. Dans la préface du *Petit Robert* (2011 :18) Josette Rey- Debove et Alain Rey constatent que l'anglicisme est quantitativement dominant à cause du prestige des États-Unis, leur puissance économique et leur avance technoscientifique suscitent un flot d'emprunts même lorsque le mot français qui convient existe déjà. Bien que les emprunts à l'anglais soient les plus nombreux, les auteurs (2011 :18) expliquent qu'on observe un afflux d'emprunts à d'autre langue, notamment des mots italiens, arabes, espagnols, allemands, japonais et russes. Ils expliquent que « ces emprunts sont justifiés par la nécessité de désigner les choses qui viennent de loin et qui restaient ignorées, donc c'est un rapprochement entre les peuples et entre les langues, car ces mots, généralement non assimilés, deviennent des « mots universels. » En ce qui concerne les éléments d'une langue qui sont empruntables, selon Deroy (1956 : 67) les mots constituent la majeure partie des emprunts, mais « outre les mots, les langues peuvent emprunter aussi des morphèmes, des phonèmes, des accents, des sens, des tours syntaxiques. » Il explique que tous les éléments d'une langue sont empruntables, mais tous ne s'empruntent pas avec la même facilité : « plus l'élément est lexical, plus il est empruntable ; mais plus il est grammatical, moins il est empruntable. » Nous pouvons conclure qu'une langue va plus facilement emprunter les noms, les adjectifs ou les verbes que les éléments grammaticaux comme les suffixes ou les préfixes d'une langue donneuse.

5.3.1. Les adaptations des emprunts

Deroy (1956 :235) explique qu'il y a des emprunts qui restent inassimilés et qui gardent leur air étranger. D'autres, surtout ceux empruntés par la voie orale et populaire s'adaptent plus ou moins parfaitement à la langue preneuse. L'auteur distingue quatre

types d'adaptations des emprunts : *l'adaptation phonétique, graphique, morphologique et sémantique*. Selon l'auteur (1956 :235) « la première adaptation que subit un mot emprunté est phonétique et dans une certaine mesure phonologique. Les phonèmes familiers de la langue maternelle tentent spontanément à se substituer à des sons inhabituels. » L'auteur donne l'exemple du mot anglais « club » qui est devenu en français « club ». Il y a aussi, selon Deroy (1956 :248) une adaptation graphique, car les mots empruntés peuvent recevoir une forme écrite différente de l'orthographe étrangère : « à date ancienne, en français, les anglicismes, généralement empruntés par la voie orale, recevaient une orthographe conforme à la prononciation francisée : bébé « baby », bifteck « beefsteak », boulingrin « bowling-green », cheque « check », revue « review ». Rey-Debove (1990 :7) dans la préface du *Dictionnaire des Anglicismes* explique que certains mots anglais qui ont aussi la date ancienne en français n'ont pas été francisés. C'est le cas des mots « *pickpocket* (1792), *plum-pudding* (1745), *knickerbockers* (1863), *shampooing* (1899). » Deroy explique (1956 :252) que « les mots empruntés subissent souvent une accommodation morphologique spontanée ou progressive, qui leur permet de fonctionner aisément dans le système de la langue emprunteuse. » L'auteur donne l'exemple d'adaptation du mot français « billet » en « biglietto », dans la langue italienne. Deroy (1956 :263) constate que, « outre les adaptations phonétiques, graphiques et morphologiques, l'emprunt d'un mot entraîne aussi quelquefois des modifications sémantiques et cela veut dire que le mot emprunté s'adapte naturellement à son nouveau milieu et se trouve ainsi transféré à des choses et à des notions qui ne sont pas complètement identiques à celles qu'il désignait dans son milieu primitif. » Pour illustrer cette explication d'adaptation sémantique, l'auteur nous donne l'exemple du mot anglais *speaker*. Il explique (1956 :265) que « en français moderne, nous appelons *speaker* un annonceur de la radio, alors qu'en Angleterre, le mot est réservé au président d'une assemblée. »

Très souvent, les mots sont empruntés avec un seul sens, alors qu'ils en possédaient deux ou plusieurs dans la langue donneuse (1965 :265) : « ainsi, en anglo-américain, le mot français « atelier » signifie seulement un studio d'artiste, « bourgeois » seulement une personne qui manque de dignité et d'élévation, « chef » seulement un cuisinier principal dans un restaurant de luxe. »

5.3.2. Les emprunts dans les manuels *Le nouveau Taxi ! 1, 2 et 3*

Nous allons présenter tous les emprunts que nous avons trouvés dans les manuels *Le nouveau Taxi ! 1, 2 et 3* dans les tableaux qui suivent. Certains emprunts comme *blog, club, e-mail, fast-food, film, interview, job, shopping, stress* etc. se répètent plusieurs fois dans les manuels mais le nombre de leurs occurrences n'était pas au centre de notre intérêt.

Le tableau 5 : Les emprunts dans les manuels *Le nouveau Taxi ! 1,2 et 3*

<i>Le nouveau Taxi !1</i>	<i>Le nouveau Taxi !2</i>	<i>Le nouveau Taxi !3</i>
baby- sitter	-	baby-sitter
bar	bar	bar
-	-	barman
	blog	blog
camping	-	-
club	club	club
-	cool	-
-	-	cosy
-	-	déodorant
e-mail	e-mail	e-mail
fan	fan	-
-	fast-food	fast-food
-	-	fax
film	film	film
-	-	filmer
-	-	fitness
-	-	flamenco
football	-	-
footing	footing	-
-	-	gag

golf	-	-
-	-	hip-hop
interview	interview	interview
-	interviewer	interviewer
-	-	jazz
jean	-	-
-	job	job
-	-	lifting
-	-	opportunité
-	-	pack
-	people	-
-	piercing	-
-	-	podcast
-	-	pub
pull-over	pull-over	-
-	-	quiz
-	-	rafting
rap	-	rap
-	-	rock
	salsa	salsa
-	-	sandwich
-	-	scanner
-	-	shampoing
shopping	shopping	shopping
-	-	single
-	-	speed dating
-	-	standing
-	star	-
-	-	stop (autostop)
-	-	stopper
-	stress	stress

-	-	stresser
-	-	surf
-	surfeur	-
tee-shirt	-	-
-	-	tuner
volley-ball	-	-
-	webcam	-
-	-	windsurf
-	-	zapper
-	-	zapping
-	-	zen

N.B. Le signe –indique que le mot ne figure pas dans le manuel considéré.

Après avoir repéré les emprunts, nous pouvons constater que le nombre d'emprunts augmente en fonction du niveau d'apprentissage. Les emprunts sont les plus nombreux dans le manuel *Le nouveau Taxi ! 3* qui contient 48 emprunts. Les manuels *Le nouveau Taxi ! 2* et *3* contiennent des articles de journaux et de magazines, des publicités et des affiches de la vie quotidienne qui abondent en emprunts. En ce qui concerne le *nouveau Taxi ! 1*, chaque leçon d'apprentissage s'articule autour d'un document déclencheur qui est présentés sous la forme de dialogues dans lesquels nous avons cherché les emprunts. Les emprunts *bar, club, e-mail, film, interview, shopping* se trouvent dans tous les trois manuels. Nous pouvons voir que la plupart d'emprunts proviennent de la langue anglaise et nous les appelons les anglicismes. Rey-Debove (1990 :7) sous la notion d'anglicisme considère « un mot qui appartient à la langue anglaise (d'Angleterre ou d'Amérique) et qui est passé en français, où il est employé au même titre que les autres mots, d'abord timidement, avec des guillemets, de l'italique ou des commentaires, par quelques personnes, puis sans précautions et plus ou moins massivement. » Mais il est très important de distinguer les anglicismes de pseudo-anglicismes. Selon Filipović (1986 :195) « pseudo-anglicisme est un mot ou le terme composé d'éléments d'origine anglaise, mais ce mot ou le terme n'existe pas dans la langue anglaise. » Rey-Debove (1990 :6) explique que « la familiarité de certains éléments anglais comme *ball, man, ou -ing* permet la formation en français de pseudo-mots anglais qui sont inconnus des anglophones eux-mêmes. » Dans notre analyse des emprunts, nous avons remarqué les

pseudo-anglicismes comme *autostop* (ou *auto-stop*), *footing*, *lifting*, *zapping*. Ces mots sont considérés comme les créations de la langue française et ils n'existent pas à l'anglais. *Le Dictionnaire des Anglicismes* explique que les mots *footing* (sous la signification « promenade hygiénique à pied ») et *autostop* n'existent pas dans ce sens en anglais. L'autostop sous la signification « pratique qui consiste à voyager gratuitement en arrêtant les voitures de passage sur une route pour se faire transporter » porte un tout autre nom en anglais, celui de « hitchhiking ».

Ensuite, nous avons trouvé les emprunts qui ont formés de mots nouveaux en français par ajout d'affixes. Ce sont les emprunts *film*, *interview*, *stop*, *stress*, *surf* qui ont donné en français *filmer*, *interviewer*, *stopper*, *stresser*, *surfeur*. Cela signifie que ces emprunts se sont bien adaptés. Rey-Debove (1990 :8) explique qu'on peut considérer que « l'emprunt est bien devenu un mot français lorsqu'il prend d'autres sens spécifiquement français et lorsqu'il produit des dérivés selon les règles de la langue française. »

Nous avons aussi trouvé les emprunts exotiques comme *flamenco*, *salsa* qui sont d'origine espagnole ainsi que le mot *zen* qui provient du japonais.

5.4. Les marques d'usage

Dans la préface du *Petit Robert* Josette Rey-Debove et Alain Rey (2011 :15, 16) expliquent les différentes variantes qu'on attribue à des niveaux de langue qui sont signalées dans le dictionnaire avec le plus de précision possible : « De l'emploi réservé à la langue écrite et à des discours « soutenus » (notés ici LITTÉR. : littéraire), propre au français écrit et notamment à l'usage littéraire dominant aux emplois « familiers » (FAM), diverses nuances sont possibles. Il faut en distinguer les usages qui constituent de véritables signaux d'appartenance sociale comme ARG. (« argot, argotique ») ou POP. (« populaire », réservé aux emplois qui dénotent une scolarisation insuffisante dans certains milieux sociaux défavorisés). D'autres marques s'appliquent à des contenus qui ne peuvent être exprimés sans danger de choquer, tels VULG. (« vulgaire ») ou encore qui manifestent une attitude hostile et violente, du PÉJ. (« péjoratif ») à l'insulte et à l'injure raciste, explicitement qualifiées et dénoncées. « En ce qui concerne les variétés régionales, elles sont mentionnées comme RÉGION.

(régionalisme), ou précisés par la mention de leur domaine géographique d'usage (« Québec », « français d'Afrique », etc.).

Marie-Eva de Villers, linguiste et lexicographe québécoise, dans son ouvrage *Profession lexicographe* explique le rôle et les tâches d'un lexicographe. De Villers (2006 :61) dit que les auteurs de dictionnaires poursuivent le travail d'explication de la langue au moyen de marque d'usage : « Ils se donnent pour mission de rendre compte de la variation temporelle, spatiale et sociale des emplois linguistiques. « Selon De Villers (2006 :21) le lexicographe doit établir la nomenclature du dictionnaire (choisir les mots qui y seront répertoriés), puis hiérarchiser les significations du mot et ajouter les marques d'usage : « L'auteur du dictionnaire marque l'appartenance à l'usage contemporain par l'absence de marque spécifique telle que *archaïsme*, *vieux*, *vieilli* ou *néologisme*. Dans l'espace, il définit son statut par la présence ou l'absence de marques telles que *régional*, *Québec*, *Belgique*, *Suisse*. Sur l'axe social, il indique sa place dans la hiérarchie sociolangagière par des marques de registre telles que *vulgaire*, *populaire*, *familier*, *littéraire* ou *soutenu*. Si le mot ne porte pas d'étiquette, c'est qu'il appartient au français standard à la langue commune. »

Dans notre recherche, nous avons voulu comparer les différentes éditions de plusieurs dictionnaires : *Le Petit Robert* (1972, 1986, 2001, 2011) le *Dictionnaire du français contemporain* (1974), le *Dictionnaire pratique du français* (1987), *Le Dictionnaire du français* (1989), le *Dictionnaire de la langue française LEXIS* (1999) et *Le Petit Larousse grand format* (2002). Notre objectif était de voir si les marques d'usage varient d'un dictionnaire à l'autre. Nous avons basé notre recherche sur huit mots de notre choix (*bidule*, *bossier*, *boucan*, *chouette*, *se démerder*, *mec*, *planquer*, *polar*) que nous avons présentés dans les deux tableaux qui suivent.

Le tableau 6

Les mots choisis	<i>Le PR (1972)</i>	<i>Le PR (1986)</i>	<i>Le PR (2001)</i>	<i>Le PR (2011)</i>	La signification
bidule	POP.	POP.	FAM.	FAM.	truc, machin
bossier	POP.	POP.	FAM.	FAM.	travailler
boucan	POP.	POP.	FAM.	FAM.	grand bruit
chouette	POP.	POP.	FAM.	FAM.	beau, joli
se démerder	VULG.	VULG.	FAM.	FAM.	se débrouiller
mec	POP.	POP.	FAM.	FAM.	homme, individu quelconque
planquer	POP.	POP.	FAM.	FAM.	cacher
polar	Ø	ARG.	ARG. FAM.	FAM.	roman policier

N.B. Le signe Ø indique que le mot ne figure pas dans le dictionnaire considéré.

Le tableau 7

Les mots choisis	<i>Dictionnaire du français contemporain (1974)</i>	<i>Dictionnaire pratique du français (1987)</i>	<i>Le Dictionnaire du français (1989)</i>	<i>Dictionnaire de la langue française LEXIS (1999)</i>	<i>Le Petit Larousse grand format (2002)</i>
bidule	POP.	FAM.	FAM.	POP.	FAM.
bossier	POP.	FAM.	POP.	POP.	FAM.
boucan	FAM.	POP.	POP.	FAM.	FAM.
chouette	POP.	FAM.	FAM.	POP.	FAM.
se démerder	POP.	FAM.	VULG.	POP.	TRÈS FAM.
mec	POP.	FAM.	POP.	POP.	FAM.
planquer	POP.	FAM.	POP.	POP.	FAM.

polar	Ø	FAM.	FAM.	FAM.	FAM.
-------	---	------	------	------	------

N.B. Le signe Ø indique que le mot ne figure pas dans le dictionnaire considéré.

Dans les tableaux présentés, nous pouvons voir que le nom *polar* (roman policier) n'apparaît pas dans l'édition du *Petit Robert* de 1972 et dans le *Dictionnaire du français contemporain* (1974). Le verbe *se démerder* est marqué comme « vulgaire » dans les éditions du *Petit Robert* 1972 et 1986, et dans le *Dictionnaire du français* (1989), mais les éditions du *Petit Robert* plus récents, le désigne comme « familier ». En observant les dictionnaires, nous pouvons conclure que les marques d'usage ne coïncident pas d'un dictionnaire à l'autre, à l'exception du mot *polar* qui est déterminé comme « familier » dans le deuxième tableau.

Par la suite nous avons étendu notre recherche au lexique du manuel *Le nouveau Taxi ! 3. Le nouveau Taxi ! 3* fourmille de mots et d'expressions de la langue parlée présentés à travers les dialogues, les petites annonces, les publicités, les extraits de journaux. Les mots et les expressions que nous avons choisis et présentés dans les tableaux suivants sont : *bobonne, boîte, chiant, fric, gueule, manouche, marrant, mec, plaquer, sécher un cours.*

Le tableau 8

Les mots choisis	<i>Le PR</i> (1972)	<i>Le PR</i> (1986)	<i>Le PR</i> (2001)	<i>Le PR</i> (2011)	La signification
bobonne	Ø	PÉJ.	FAM.et PÉJ.	FAM. et PÉJ.	épouse
boîte	POP.et PÉJ.	POP. et PÉJ.	FAM. et PÉJ.	FAM. et PÉJ.	maison, entreprise, lieu de travail
chiant	Ø	VULG.	TRÈS FAM.	TRÈS FAM.	qui ennuie ou contrarie
fric	POP.	POP.	FAM.	FAM.	argent

gueule	POP.	POP.	FAM.	FAM.	bouche de l'homme
manouche	Ø	ARG.	FAM.	FAM.	gitan nomade
marrant, ante adj.	POP.	POP.	FAM.	FAM.	amusant
mec	POP.	POP.	FAM.	FAM.	homme, individu quelconque
plaquer	POP.	POP.	FAM.	FAM.	abandonner (qqn, qqch)
sécher un cours	ARG. SCOL.	ARG. SCOL.	FAM.	FAM.	manquer volontairement et sans être excusé

N.B. Le signe Ø indique que le mot ne figure pas dans le dictionnaire considéré.

Dans le huitième tableau, nous avons comparé les différentes éditions du *Petit Robert*. Le mot *sécher* dans la signification « manquer volontairement et sans être excusé » appartenait à l'argot scolaire dans les éditions 1972 et 1986 mais dans les éditions 2001 et 2011 la marque d'usage a changé et le mot est désigné comme « familier ». Quelques mots n'existent pas dans certaines éditions des dictionnaires considérés. Tel est le cas des mots *bobonne*, *chiant*, *manouche* qui n'existent pas dans *Le Petit Robert* (1972). Dans les éditions 1972 et 1986 les mots *fric*, *gueule*, *marrant*, *mec*, *plaquer* sont marqués comme « populaire » mais dans les éditions 2001 et 2011 les mots sont donnés comme « familier ». Le nom *boîte* dans la signification « maison, entreprise, lieu de travail » est désigné comme « populaire et péjoratif » dans les éditions 1972 et 1986, et « familier et péjoratif » dans les éditions récentes 2001 et 2011.

Le tableau 9

Les mots choisis	<i>Dictionnaire du français contemporain (1974)</i>	<i>Dictionnaire pratique du français (1987)</i>	<i>Le Dictionnaire du français (1989)</i>	<i>Dictionnaire de la langue française LEXIS (1999)</i>	<i>Le Petit Larousse grand format (2002)</i>
bobonne	Ø	Ø	Ø	PÉJ.	FAM. PÉJ.
boîte	POP.et PÉJ.	FAM. PÉJ.	FAM. et PÉJ.	POP. et PÉJ.	FAM.
chiant	Ø	VULG.	VULG.	-	TRÈS FAM.
fric	POP.	FAM.	POP.	POP.	FAM.
gueule	POP.	FAM.	FAM.	POP.	FAM.
manouche	Ø	Ø	ARG.	ARG.	-
marrant	POP.	FAM.	POP.	POP.	FAM.
mec	POP.	FAM.	POP.	POP.	FAM.
plaquer	POP.	FAM	FAM.	POP.	FAM.
sécher un cours	ARG. SCOL.	ARG. (des écoles)	ARG. (des écoles)	ARG. SCOL.	FAM.

N.B. Le signe Ø indique que le mot ne figure pas dans le dictionnaire considéré.

Le signe – indique qu'il n'y a pas de marque d'usage pour certain mot dans le dictionnaire considéré.

Dans le neuvième tableau, nous avons analysé les mêmes mots mais dans les dictionnaires différents. Nous avons consulté le *Dictionnaire du français contemporain* (1974), *Dictionnaire pratique du français* (1987), *Le Dictionnaire du français* (1989), *Dictionnaire de la langue française LEXIS* (1999) et *Le Petit Larousse grand format* (2002). Les quatre dictionnaires ont désigné le mot *sécher* comme appartenant à l'argot scolaire sauf *Le Petit Larousse grand format* (2002) qui le désigne comme « familier ». Le nom *bobonne* (dans la signification de l'épouse) n'existe pas dans les trois premiers dictionnaires. Dans le *Dictionnaire de la langue française LEXIS* (1999) le mot est marqué comme « péjoratif » et dans *Le Petit Larousse* comme « familier ».

péjoratif ». L'adjectif *chiant* (dans la signification énervant, ennuyeux) n'apparaît pas dans le *Dictionnaire du français contemporain* (1974). L'adjectif est désigné comme « vulgaire » dans le *Dictionnaire pratique du français* (1987) et dans *Le Dictionnaire du français* (1989). Dans le *LEXIS* il n'y a pas de marque d'usage pour cet adjectif et *Le Petit Larousse* le marque comme « très familier ». Nous avons remarqué que la frontière entre « familier » et « populaire » est très instable. Cette instabilité est visible dans l'exemple suivant : les mots *fric*, *marrant* et *mec* sont marqués comme « populaire » pour le *Dictionnaire du français contemporain* (1974), *Le Dictionnaire du français* (1989) et pour le *LEXIS* (1999) et comme « familier » pour le *Dictionnaire pratique du français* (1987) et pour *Le Petit Larousse* (2002).

Ensuite, nous avons choisi douze mots et expressions qui se trouvent dans les manuels *Le nouveau Taxi ! 1, 2, 3*. Les mots et les expressions que nous avons choisis et présentés dans le tableau 10 sont : *bise*, *boulot*, *coincé*, *coordonnées*, *cra-cra*, *décllic*, *dénicher*, *épatant*, *expédier*, *moche*, *ouais*, *à la papa*. Pour cette analyse des mots et expressions, nous avons consulté seulement les dictionnaires récents comme *Le Nouveau Petit Robert* (2010), *Le Petit Larousse compact* (2006), *Le Petit Robert* (2006) et le *Dictionnaire de la langue française LEXIS* (1999).

Le tableau 10

Les mots choisis	<i>LEXIS</i> (1999)	<i>Le PR</i> (2006)	<i>Le Petit Larousse compact</i> (2006)	<i>Le NPR</i> (2010)	La signification
bise	FAM.	FAM.	FAM.	FAM.	baiser sur la joue
boulot	POP.	FAM.	FAM.	FAM.	travail
coincé	FAM.	FAM.	FAM.	FAM.	mis dans l'impossibilité d'agir
coordonnées	FAM.	FIG. et FAM.	FAM.	FIG.	renseignements sur le moment et le lieu où l'on peut trouver ou joindre qqn
cra-cra	POP.	FAM.	FAM.	FAM.	crasseux
décllic	-	FAM.	FIG.	FAM.	déclenchement soudain (d'un processus

					psychologique)
dénicher	FAM.	COUR.	FIG.	FAM.	découvrir, trouver
épatant	FAM.	FAM.	FAM.	FAM.	qui provoque l'admiration
expédier	FAM.	FAM.	-	FAM.	envoyer (qqn) quelque part pour s'en débarrasser
moche	FAM.	FAM.	FAM.	FAM.	laid
ouais	FAM.	MOD. Et FAM.	FAM.	MOD. et FAM.	oui
à la papa	POP.	LOC. FAM.	FAM.	LOC. FAM.	sans hâte, sans peine

N.B. Le signe – indique qu'il n'y a pas de marque d'usage pour certain mot dans le dictionnaire considéré.

Les mots *bise*, *coincé*, *épatant*, *expédier*, *moche* sont désigné comme « familial » dans tous les dictionnaires, excepté le verbe *expédier* qui n'a pas de marque d'usage dans *Le Petit Larousse compact* (2006). L'interjection *ouais* est aussi marquée comme « familial » dans tous les dictionnaires mais *Le Petit Robert* (2006) et *Le Nouveau Petit Robert* (2010) y ajoutent le signe « moderne » ce qui indique que l'emploi d'un mot ou d'une expression est d'usage actuel. En ce qui concerne le nom *coordonnées*, le *LEXIS*, *Le Petit Larousse compact*, *Le Petit Robert* (2006) le désignent comme « familial », mais la marque d'usage « familial » n'apparaît pas dans *Le Nouveau Petit Robert* (2010). Dans *Le Nouveau Petit Robert coordonnées* est déterminé comme « figuré ». Dans le tableau des termes, signes conventionnels et abréviations du dictionnaire (2010 :33) le sens figuré est expliqué comme le sens issu d'une image et cela signifie que la valeur abstraite correspond à un sens concret. Les marques d'usage varient dans le cas de *boulot*, *cra-cra*, *à la papa* qui sont désignés comme « populaire » dans le *LEXIS* mais les autres dictionnaires les désignent comme « familial ». Le signe – indique qu'il n'y a pas de marque d'usage dans le dictionnaire considéré, mais dans le cas du nom *déclit* il n'y a pas de signification appropriée. Le dictionnaire *LEXIS* donne deux significations du mot *déclit* : 1) pièce destinée à déclencher un mécanisme 2) bruit sec que fait un mécanisme qui se déclenche. Les autres dictionnaires ont offert la troisième

signification du nom : « déclenchement soudain d'un processus psychologique » qui est marquée comme « familier » mais cette troisième signification du nom *déclit* n'est pas présentée dans le *LEXIS*.

En analysant les tableaux, nous avons conclu que les marques d'usage varient dans le temps et d'un dictionnaire à l'autre. Certains mots qui étaient considérés comme « argotiques » il y a vingt ans, appartiennent aujourd'hui à la communication quotidienne. De Villers (2006 :64) explique qu'il est nécessaire de prendre conscience du fait que ces mentions sont largement subjectives et qu'elles peuvent varier d'un ouvrage à l'autre, d'une communauté linguistique à l'autre.

6. L'analyse de la structuration des phrases

Nous avons également analysé la structuration des phrases dans les manuels *Le nouveau Taxi ! 1, 2 et 3* afin de repérer les caractéristiques de la langue parlée. Nous avons remarqué les caractéristiques suivantes :

- l'omission de terme *ne* dans la négation
- la dislocation
- l'utilisation du pronom *on* pour désigner *nous*
- les phrases à présentatifs
- les interjections
- l'ellipse du sujet
- l'interrogation totale (l'interrogation marquée par la seule intonation et l'inversion du sujet) et l'interrogation partielle

6.1. L'omission du terme *ne* dans la négation

Riegel (1994 :410) explique que, dans l'usage oral, le premier élément de la négation *ne* peut être effacé alors que le deuxième élément *pas* constitue la seule

marque de la négation. Dans le manuel *Le nouveau Taxi ! 1* nous n'avons pas remarqué aucun exemple d'omission du terme *ne*. Les cas d'omissions sont les plus nombreux dans *Le nouveau Taxi ! 3* :

« OK, en France, ça marche pas trop mal. Mais cette fête a de moins en moins de succès à l'étranger. (2010 :31) »

« J'aime pas l'amour. (2010 :32) »

« T'as pas une idée ? (2010 : 71) »

Dans *Le nouveau Taxi ! 2* nous avons trouvé trois exemples d'omission dans une bande dessinée (2009 :76) :

« Touchez pas à ma télé ! »

« C'est pas juste ! »

« La Playstation, c'est pas de la télé ! »

6.2. L'emphase : dislocation et extraction

D'après Riegel (1994 : 425) on regroupe sous le nom d'emphase « tous les procédés d'insistance et de mise en relief. » Ces procédés sont très employés à l'oral et selon Riegel (1994 : 426) ils mettent en jeu la syntaxe de la phrase. La dislocation de la phrase comprend « un constituant qui est détaché en tête ou en fin de phrase et repris ou annoncé par un pronom. (1994 :426). » En ce qui concerne l'extraction, elle comprend un « constituant qui est encadré en tête de phrase par c'est...qui /que. » Les procédés de dislocation et d'extraction sont très présents dans les manuels analysés. Nous avons repéré les exemples suivants.

Le nouveau Taxi ! 1 :

« Mais moi, la plage, je ne peux pas. Je déteste ça ! (2009 :82) » - **la dislocation**

« Moi, je n'ai pas d'argent, donc je ne prends pas de vacances ! (2009 :100) » - **la dislocation**

« La couleur des murs, ce n'est pas un problème : un peu de peinture et puis c'est bon ! (2009 :102) » - **la dislocation**

Le nouveau Taxi ! 2 :

« Mike et toi, vous êtes nés en Angleterre ? (2009 :17) » - **la dislocation**

« Parisiens, qui êtes-vous ? (2009 :22) » - **la dislocation**

« Boulevard de Belleville, vous verrez certainement une petite femme aux cheveux gris qui parle à ses amis ou à sa chienne, Capucine. (2009 :22) » - **la dislocation**

Le nouveau Taxi ! 3 :

« Des hommes, on en croise chaque jour, mais jamais en tête à tête ! (2010 :11) » - **la dislocation**

« Ce qui me plaisait le plus dans mon métier, c'étaient les soirées organisées. (2010 :62) » - **l'extraction**

« Ce qui m'a le plus marqué, c'est la fin du film. (2010 :112) » - **l'extraction**

6.3. L'utilisation du pronom *on* pour désigner *nous*

Riegel explique (1994 :36) que l'oral remplace fréquemment *nous* par *on* et cet emploi de *on* reste marqué comme familier. Le remplacement de *nous* par *on* est très fréquent dans tous les trois manuels mais nous avons décidé de présenter quelques exemples tirés du manuel *Le nouveau Taxi ! 1*. Chaque unité du manuel *Le nouveau Taxi ! 1* contient un document déclencheur qui est présenté sous la forme de dialogues qui abondent en éléments de la langue parlée.

« Nous avons un appartement de 50m², avec deux chambres : il est très bien. *On* va au cinéma, dans les bars... *On* visite aussi des musées. (2009 :41) »

« En général, qu'est-ce que vous faites le dimanche matin ? Moi, je fais les courses. Et ma femme prépare les enfants et elle joue avec eux. Ou alors *on* part pour la journée. Et *on* va souvent à la campagne. (2009 :50) »

6.4. Les phrases à présentatif

Selon Riegel, (1994 :453) la structure présentatif + groupe nominale (GN) est fréquemment employée à l'oral, « car elle sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation : il y a quelqu'un ; c'est mon mari ; voici un cadeau ; voilà un ours. »

Dans notre analyse, nous avons trouvé les phrases à présentatifs dans les dialogues. Tous les exemples qui suivent sont tirés du manuel *Le nouveau Taxi ! 1* :

« Qui est-ce ? *C'est* Aldo. (2009 :14) »

« Sur la chaise, *il y a* un blouson et un chapeau. (2009 :24) »

« Ce pantalon ? *Il y a* bleu, gris ou noir. (2009 :28) »

6.5. Les interjections

D'après Riegel, (1994 : 462) « l'interjection est une classe grammaticale particulière. Comme elle manifeste l'affectivité, elle est souvent liée aux phrases exclamatives. Les interjections sont généralement des formes figées et invariables ; elles peuvent former un énoncé à elles seules, ou bien s'insérer dans une phrase à différentes places, sans s'intégrer à sa structure. »

Les interjections sont les plus présentes dans les formes de dialogues qui servent pour les objectifs communicatifs (se présenter, saluer, caractériser et situer des objets, etc.). Tous les exemples sont tirés du manuel *Le nouveau Taxi ! 1* :

« *Waouh* ! Elles sont très jolies. (2009 :58) »

« *Oh ! là, là* ! Vivement les vacances ! (2009 :82) »

« Les interjections peuvent aussi être des mots ou des groupes de mots spécialisés dans cet emploi, appartenant par ailleurs à différentes classes grammaticales (1994 :462). »

« *Comment* ! Céline et toi, vous quittez Paris ? (2009 :80) » - (comment est l'adverbe)

« Vous pouvez fumer sur la terrasse. Sur la terrasse ? *Alors* ça ! Non *merci* ! (2009 :66) » - (*alors* est l'adverbe et *merci* est le nom)

6.6. L'ellipse du sujet

Riegel (1994 :132) explique le point suivant : « une condition nécessaire mais non suffisante pour que le sujet d'une phrase ne soit pas exprimé est que le contexte linguistique ou la situation de communication permettent de le restituer. » Les ellipses sont les plus fréquentes dans *Le nouveau Taxi ! 3* :

« Besoin de monter votre cuisine IKEA le week-end prochain ? (2010 :14) »

« Envie de prendre des cours de guitare ou de chinois ? (2010 :14) »

« Vous avez un ordinateur mais vous ne savez pas vous en servir ? Pas de problème ! (2010 :18) »

6.7. L'interrogation totale (l'interrogation marquée par la seule intonation et l'inversion du sujet) et l'interrogation partielle

Selon Riegel (1994 :392) l'interrogation marquée par la seule intonation est une forme d'interrogation la plus simple : « seule l'intonation la distingue de la phrase déclarative dont elle garde l'ordre des constituants. Elle est particulièrement fréquente à l'oral. »

Les exemples d'interrogation marquée par la seule intonation sont très nombreux dans les dialogues présentés dans *Le nouveau Taxi ! 1* mais nous pouvons également les trouver dans *Le nouveau Taxi ! 2* et *3* :

« Il est italien ? (2009 :14) »

« Elle est sympa ? (2009 :16) »

« Vous partez quand ? (2009 :46) »

« Vous avez un chien ? (2009 :66) »

« Tu as des projets ? (2009 :100) »

En ce qui concerne l'interrogation avec inversion du sujet qui est surtout réservé à l'écrit, nous avons tiré quelques exemples du manuel *Le nouveau Taxi ! 3* (2010 :86) :

« Comment puis-je me préparer ? »

« Quelle attitude faut-il avoir ? »

« Sur quoi dois-je insister ? »

D'après Riegel (1994 :394) selon le constituant, l'interrogation partielle s'exprime à l'aide de pronoms, de déterminants ou d'adverbes interrogatifs placés en tête de phrase

qui peuvent être associés à l'inversion du sujet ou renforcés par *est-ce que*. L'interrogation partielle est également très fréquente dans les manuels analysés.

Le nouveau Taxi ! 1 :

« Qui a la parole ? (2009 :18) »

« Quelle est ton adresse ? (2009 :19) »

« Qui parle français dans le monde ? (2009 :20) »

« Comment allez- vous ? (2009 :19) »

« Où vont-ils ? (2009 :41) »

Riegel explique (1994 :398) le point suivant : « à côté des structures standard de l'interrogation, il existe diverses formes qualifiées de familières ou de populaires. » Nous avons trouvés quelques exemples pour *l'interrogation avec un terme interrogatif occupant la place du constituant concerné*.

Le nouveau Taxi ! 1 :

« C'est par où ? (2009 :36) »

« Vous allez où pendant les vacances ? (2009 :32) »

« Virginie, tu fais quoi ? (2009 :82) »

Le nouveau Taxi ! 3 :

« On y va comment ? (2010 :51) »

« Le Petit Leonard, c'est quoi ? (2010 :119) »

Riegel explique (1994 :398) que cette construction s'applique à toutes les fonctions concernées par l'interrogation partielle, à l'exception du sujet. Cette structure permet d'éviter l'inversion du sujet, souvent mal acceptée à l'oral.

7. Conclusion

La langue parlée et la langue écrite n'évoluent pas au même rythme. La langue écrite change plus lentement, car elle tend à se fixer par rapport à la langue parlée qui change quotidiennement. Avec le développement des médias comme la radio, la télévision, le cinéma, etc. une langue plus spontanée s'est répandue à travers les publicités, les chansons, les émissions radiophoniques. Cette langue parlée utilisée dans la communication quotidienne, la langue de tous les jours, était le sujet de notre mémoire de Master. Nous avons essayé de présenter la langue parlée dans les manuels de FLE *Le nouveau Taxi ! 1, 2 et 3*.

Premièrement, nous avons donné un cadre théorique dans lequel nous avons expliqué les notions essentielles concernant notre thème. Ensuite, nous avons fait une analyse descriptive de la langue parlée dans les manuels mentionnés. Nous avons repéré les caractéristiques de la langue parlée que nous avons trouvées dans les manuels. Notre analyse nous a amené à la conclusion que la langue parlée est très présente dans les manuels scolaires à travers les dialogues, les extraits de sites Internet et de journaux, les petites annonces, les bandes dessinées, les publicités, etc. L'objectif de cette recherche était de voir dans quel niveau de langue les éléments de la langue parlée sont les plus nombreux. Après avoir analysé les manuels, nous pouvons constater que le lexique et la structuration des phrases sont les plus développés dans le niveau B1 (le manuel *Le nouveau Taxi ! 3*). *Le nouveau Taxi ! 3* fourmille de mots et d'expressions de la langue parlée présentés à travers les dialogues, les extraits de livres et de journaux, les sites Internet. Nous avons conclu que le nombre d'emprunts, d'abréviations et de sigles augmente en fonction de niveau d'apprentissage, ainsi que les cas d'omission du terme *ne* dans la négation, les ellipses, le remplacement de *nous* par *on*. Nous espérons que ces conclusions peuvent offrir une modeste contribution aux recherches ultérieures sur la langue parlée dans les manuels scolaires.

8. Références bibliographiques

Amiel, P. (1987) : *Dictionnaire pratique du français*. Paris : Hachette

Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion

Bachmann, C., Basier, L. (1984) : *Le verlan : argot d'école ou langue des Keums ?*
In : Mots, mars N° 8, p.169-187

Bauche, H. (1920) : *Le langage populaire*. Paris : Payot

Bertochini, P., Constanzo, E. (2010): « La notion de registre de langue », *Le français dans le monde*, n° 371

Bonnard, H. (1976) : « Le français parlé », *Le Grand Larousse de la langue française*, tome cinquième. Paris : Librairie Larousse

Colin, J-P. ; Mével, J-P. Leclère, C. (1994) : *Le Dictionnaire de l'argot*. Paris : Larousse

Delatour, Y., Jennepin, D., Léon-Dufour, M., Teyssier, B. (2004) : *Nouvelle Grammaire du Français. Cours de civilisation française de la Sorbonne*. Paris : Hachette

Deroy, L. (1956) : *L'emprunt linguistique*. Paris : Société d'Édition « Les Belles Lettres »

Désirat, C., Hordé, T. (1988) : *La langue française au 20^e siècle*. Paris : Bordas

De Villers, M-E. (2006) : *Profession lexicographe*. Les Presses de l'Université de Montréal

Dubois, J. (1989) : *Dictionnaire de la langue française*, Lexis. Paris : Larousse

- Dubois, J. et al.** (1973) : *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Hachette
- Dubois, J. Lagane R.** (1974) : *Dictionnaire du français contemporain*. Paris : Librairie
- Filipović, R.** (1986) : *Teorija jezika u kontaktu. Uvod u lingvistiku jezičnih dodira*.
Zagreb: JAZU
- Gadet, F.** (1996) : *Une distinction bien fragile : oral/écrit*. Paris : Revue Tranel 25
- Gadet, F.** (2007) : *La variation sociale en français*, nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Ophrys
- Gatard, M.** (1989) : *Le Dictionnaire du français*. Paris : Hachette
- Gaudin, F., Guespin, L.** (2000) : *Initiation à la lexicologie française*. Bruxelles : Duculot
- Goudailler, J.-P.** (1997) : *La langue des cités*. In : Communication et langages. N°112, p.96-110
- Goudailler, J.-P.**(2002) : *De l'argot traditionnel au français contemporain des cités*.
In : La linguistique. Vol. 38, p.5-24
- Grevisse, M., Goosse, A.** (1993) : *Le bon usage*, treizième édition. Paris et Louvain-la-Neuve : Duculot
- Guiraud, P.** (1956) : *L'argot*. Paris : Presses Universitaires de France
- Guilbert, L. et al.** (1976) : *Le Grand Larousse de la langue française en sept volumes*.
Paris : Librairie Larousse

- Larger, N., Mimran, R.** (2004) : *Vocabulaire expliqué du français, niveau intermédiaire*. Paris : CLE international
- Martinet, A.** (1969) : *Le français sans fard*. Paris : Presses Universitaires de France
- Merlet, P., Berès, A.** (2002) : *Le Petit Larousse grand format*. Paris : Larousse
- Merlet, P. et al.** (2006) : *Le Petit Larousse compact 2006*. Paris : Larousse
- Messili, Z., Ben Aziza, H.** (2004) : *Langage et exclusion. La langue des cités en France*. In : Cahiers de la Méditerranée, p.2-7
- Niklas-Salminen, A.** (1997) : *La lexicologie*. Paris : Armand Colin
- Rey-Debove, J., Gagnon, G.** (1990) : *Dictionnaire des Anglicismes*. Paris : Les usuels du Robert
- Riegel, M. et al.** (1994) : *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France
- Robert, P.** (1972) : *Petit Robert 1. Dictionnaire de la langue française*. Paris : Société de Nouveau Littré
- Robert, P.** (1986) : *Le Petit Robert 1*. Paris : Le Robert
- Robert, P.** (2001) : *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert
- Robert, P.** (2006) : *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert
- Robert, P.** (2010) : *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Le Robert
- Robert, P.** (2011) : *Le Petit Robert de la langue française 2011*. éd. Rey-Debove, Josette et Rey, Alain. Paris: Le Robert

Wachs, S. (2005) : *Passer les frontières des registres en français : un pas à l'école.*

Université Paris 3- Sorbonne Nouvelle : DILTEC, Revue du GERFLINT

Les manuels analysés :

Capelle, G., Guédon, P. (2009) : *Le nouveau Taxi ! 1 : méthode de français*, niveau A1. Paris : Hachette FLE

Menand, R. (2009) : *Le nouveau Taxi ! 2 : méthode de français*, niveau A2. Paris : Hachette FLE

Menand, R. (2010) : *Le nouveau Taxi ! 3 : méthode de français*, niveau B1. Paris : Hachette FLE